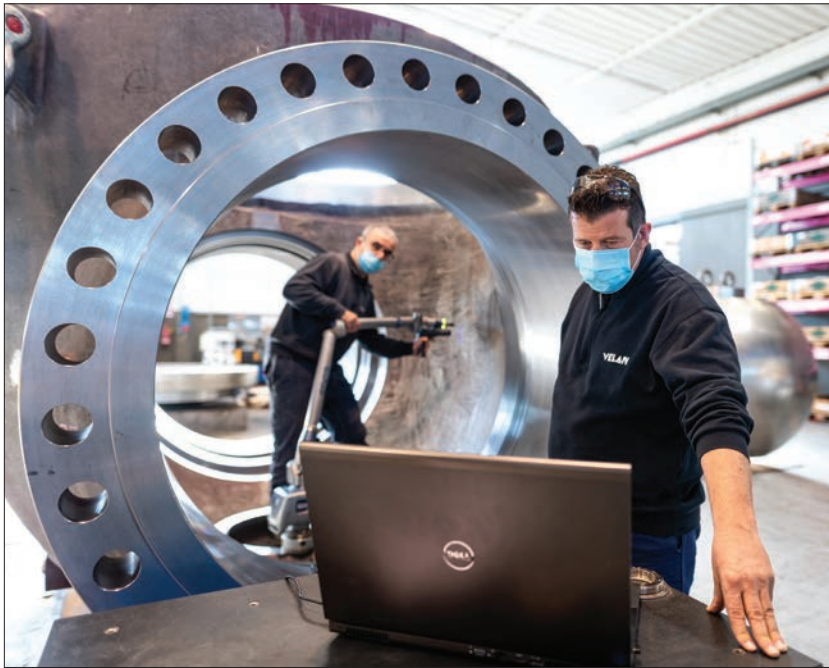


The background of the entire page is a photograph of an industrial facility. It shows various pipes, valves, and structural elements. A prominent feature is a large, bright orange valve or wellhead in the center-left, with a smaller orange component on top. To the right, a large red pipe curves upwards. The ground is dirt and gravel. The overall scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

VELAN

2021 rapport annuel

Faits saillants



Des employés de Velan ABV effectuent des essais non destructifs et dimensionnels sur un robinet à boisseau sphérique de 52 pouces à l'aide d'un ScanArm et d'un logiciel de numérisation 3D afin de maximiser l'efficacité du processus.



Un segment du nouvel aménagement des cellules de Velan pour assembler de grosses vannes à Granby, au Canada. Dans le cadre du processus de transformation V20, Velan a installé 25 cellules de fabrication à Montréal, Granby et en Inde.

Photo de couverture : Un robinet à tournant sphérique à siège métallique Velan Securaseal à commande pneumatique pour applications difficiles, utilisé pour isoler l'huile sous haute pression contenant des résidus de catalyseur dans une unité d'hydrocraquage en Asie.

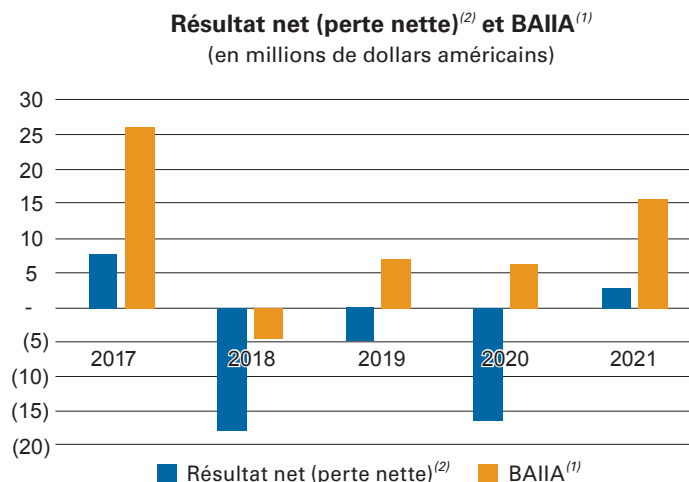
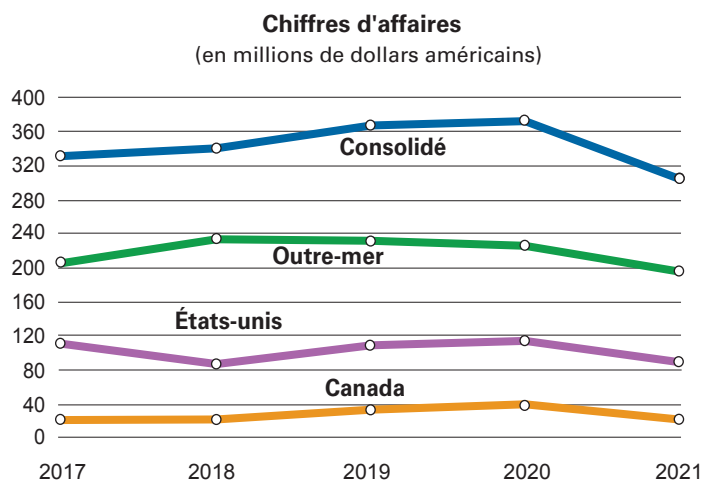


L'équipe nucléaire de Velan SAS est heureuse d'avoir participé à l'exposition Nuclear Industry China 2020 qui s'est tenue en octobre dernier à Pékin.



Velan a fait la couverture du magazine Valve World en juin dernier, avec un article intitulé « Velan : 70 ans d'excellence ».

Faits saillants financiers de 2021



(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par actions et des nombres d'employés)

Pour les exercices clos	Fév 2021	Fév 2020	Fév 2019	Fév 2018	Fév 2017
État des résultats					
Chiffre d'affaires	302 063 \$	371 625 \$	366 865 \$	337 963 \$	331 777 \$
Marge brute	80 539	88 134	85 595	70 861	88 528
Marge brute %	26,6 %	23,7 %	23,3 %	21,0 %	26,7 %
Frais d'administration	80 091	85 189	93 336	87 713	75 868
Résultat (perte) avant impôt	1 375	(8 058)	(7 695)	(18 512)	12 994
BAIIA ⁽¹⁾	15 573	6 522	7 087	(4 376)	26 201
BAIIA ⁽¹⁾ %	5,2 %	1,8 %	1,9 %	-1,3 %	7,9 %
BAIIA ⁽¹⁾ par action	0,72	0,30	0,33	(0,20)	1,21
Résultat net (perte nette) ⁽²⁾	2 867	(16 390)	(4 882)	(17 811)	7 737
Résultat net (perte nette) ⁽²⁾ %	1,0 %	-4,4 %	-1,3 %	-5,3 %	2,3 %
Résultat net (perte nette) ⁽²⁾ par action ⁽³⁾	0,13	(0,76)	(0,23)	(0,82)	0,36
État de la situation financière					
Montant net de la trésorerie	62 953 \$	31 010 \$	40 866 \$	64 543 \$	76 227 \$
Fonds de roulement	219 606	174 811	207 777	215 639	233 262
Immobilisations corporelles	96 327	98 179	83 537	89 864	91 535
Total des actifs	580 833	538 496	524 357	540 193	519 297
Total de la dette à long terme	58 091	19 297	21 851	22 129	22 433
Capitaux propres	300 221	284 861	308 833	321 617	331 911
Nombre d'employés					
Canada	546	619	716	732	763
États-Unis	109	123	140	146	157
Europe	557	546	522	489	482
Asie	469	491	481	463	474
Total	1 681	1 779	1 859	1 830	1 876

(1) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offrent plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

(2) Le résultat net (perte nette) représente le résultat net (perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

(3) Voir la note 22 des Notes annexes aux états financiers consolidés.

Chers actionnaires,

Près de 30 ans se sont écoulés depuis ce voyage en Europe avec un collègue où nous sommes passés par hasard devant un bâtiment portant fièrement le nom de Velan, une entreprise qui, à l'époque, m'était inconnue. Mon collègue, un vétéran de notre industrie, me fit remarquer que la marque était inégalée en matière de produits, de savoir-faire technique et d'engagement pour le client : Velan faisait des choses que personne d'autre ne pouvait faire. C'est avec beaucoup d'humilité que je me vois confier le poste de président du conseil d'administration de cette société qui, comme à l'époque de ce voyage, demeure sans égal dans notre industrie.

Nous avons fait preuve de persévérance, mais aussi d'excellence au cours du plus récent exercice financier, et ce, face à un marché sans précédent. Cette pandémie qui a dévasté une grande partie de l'économie mondiale a mis l'entreprise à rude épreuve. Pourtant, des actions promptes et décisives menées par notre chef de la direction Yves Leduc, ainsi qu'un effort concentré de la part de la compagnie à travers le monde, nous ont permis d'être reconnue comme société essentielle dans chacun de nos marchés.

Cette reconnaissance, bien que cruciale à la poursuite de nos opérations, n'aurait eu que peu de signification sans les efforts héroïques des hommes et des femmes qui se sont acharnés à répondre aux besoins de nos clients tout en assurant la santé et la sécurité de nos équipes. Reconnaisant envers tous, je suis particulièrement inspiré par nos collègues qui se sont présentés au travail, dans nos usines, chaque jour pour fabriquer les produits et les solutions recherchés par notre clientèle dans le monde entier. Ainsi, alors que d'innombrables entreprises ont dû cesser leurs activités, Velan a au contraire renforcé sa position prédominante sur le marché.

Notre industrie continue de progresser à un rythme effréné. Notre position de leader est soumise à l'assaut de nouveaux joueurs, de nouvelles technologies et de l'évolution constante des attentes de nos clients. Afin de relever ces défis, nous avons déployé un programme de transformation visant à assurer notre position concurrentielle sur le plan des coûts, mais surtout, à approfondir nos relations clients ; notre objectif est de rester le premier choix tant pour les produits d'application générale que pour les applications industrielles les plus exigeantes. Malgré tous les défis posés par la COVID-19, nous avons accéléré l'implantation du plan V20 et sommes déjà encouragés par ses effets transformationnels. Nous constatons une nette amélioration de notre efficacité opérationnelle et surtout, une hausse des commandes résultant de notre orientation client plus ciblée. Nantis d'un portefeuille de commandes presque record, nous devons l'exécuter de façon impeccable au cours du nouvel exercice. Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, mais l'allègement important de notre structure de coûts et notre organisation plus centrée sur le client favoriseront la croissance dans chacun de nos secteurs d'affaires stratégiques.

En collaboration avec Yves, Bruno Carbonaro, notre président, et nos dirigeants mondiaux, je concentrerai mes efforts sur la croissance de nos marchés, le rétablissement de rendements positifs pour nos parties prenantes et à mener à bien la transformation de V20, en veillant à ce que notre société soit la mieux placée pour devancer les exigences de l'industrie. Comme au tout début de mon parcours avec Velan, nous demeurons un véritable chef de file, reconnu à travers le monde entier, capable de réalisations que personne d'autre ne puisse accomplir.

J'aimerais conclure en exprimant ma plus profonde gratitude pour les efforts inlassables de nos collègues internationaux. Dans le contexte de confinement de la COVID-19, d'incertitude et de stress continu, votre engagement ne cesse de stimuler et de soutenir notre détermination. Je vous en remercie. Je tiens également à souligner la retraite de monsieur Jacques Latendresse, membre du conseil d'administration, et à lui dire merci pour ses huit ans de service au sein de notre entreprise. Sa persévérance implacable afin que notre société atteigne l'excellence, et ce, à tous les niveaux, constitue son héritage et notre défi. Et enfin, à tous nos actionnaires, nous sommes reconnaissants de votre appui soutenu ainsi que votre patience alors que nous poursuivons la transformation de votre entreprise. L'essor dynamique de cette dernière année a su renforcer notre confiance alors que nous entamons un nouveau chapitre de notre histoire.



James A. Mannebach
Président du conseil d'administration

James A. Mannebach
Président du conseil d'administration

Message à nos actionnaires et à nos employés

(En dollars américains, sauf indication contraire.)

2021 Faits saillants

Chiffre d'affaires

✓ 18,7 % **302,1 M\$**

Carnet de commandes

^ 38,3 % **562,5 M\$**

Résultat net⁽¹⁾

^ 19,3 m \$ **2,9 M\$**

Nouvelles affaires

^ 25,3 % **426,6 M\$**

BAIIA⁽²⁾

^ 140 % **15,6 M\$**

Montant net de la trésorerie

^ 103,2 % **63,0 M\$**



Yves Leduc, chef de la direction

Sommaire des résultats

Nous nous souviendrons longuement de l'exercice financier 2021 comme une année décisive pour Velan qui, malgré les répercussions de la pandémie mondiale sur l'ensemble de ses ventes, a fait d'importants progrès sur de nombreux fronts. Nous avons démontré notre engagement à protéger nos employés et nos clients, à assurer l'intégrité de notre chaîne d'approvisionnement mondiale et à soutenir de façon responsable chacune des communautés où nous sommes présents.

Nous avons clôturé l'année avec d'excellents résultats, enregistrant des bénéfices nets pour la première fois en quatre ans et augmentant notre carnet de commandes de près de 40 %. En plus, le déploiement expéditif de notre stratégie de transformation V20 a établi la fondation qui permettra le retour de la santé financière de nos opérations nord-américaines. La preuve en est la réduction significative des frais généraux de production en Amérique du Nord et la poussée des marges dans toutes nos activités stratégiques.

La chute de nos ventes fut atténuée par les subventions fédérales canadiennes, les profits de la vente devancée de notre usine mont-réalaise et les mesures de réduction des coûts mises en œuvre en Amérique du Nord. Ensemble, ces facteurs ont évité des licenciements qui nous auraient grandement affaiblis au cours de l'année fiscale actuelle. Nous pourrions donc maintenir le momentum de commandes et voir à réaliser pleinement les bénéfices du plan V20, un jalon important qui marque le début d'une phase de notre histoire davantage axée sur notre stratégie de croissance.

Mener par l'exemple en matière de santé et de sécurité

Dès la déclaration de la pandémie, nous avons tenu la première des rencontres hebdomadaires du Comité de crise, avec la participation du Chef de la direction, et avons mis en place notre équipe d'intervention COVID-19. Nous sommes également restés en contact avec nos clients, nos fournisseurs et nos parties prenantes. Je suis aussi fier de tous nos employés qui, peu importe leur emplacement, se sont montrés à la hauteur de la situation en adaptant immédiatement leurs pratiques de travail, tant à distance que dans les usines. Ils ont déployé rapidement des protocoles visant à assurer la santé et la sécurité des effectifs avec comme résultat l'un des meilleurs bilans de santé et de sécurité de notre histoire.

Un portefeuille de commandes record pendant la pire crise économique depuis la Grande Dépression

En tant que fournisseur d'équipements critiques pour des industries essentielles, nous sommes autorisés à poursuivre nos activités en période de confinement, mais l'impact de la crise sur nos ventes et nos opérations n'en a pas été moins significatif. Par exemple, des livraisons ont été reportées par nos clients et le blocage de notre chaîne d'approvisionnement indienne a gravement affecté nos usines au cours de l'automne. Nous estimons que cette crise économique est responsable d'au moins deux tiers de la baisse des ventes de l'exercice 2021.

(1) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offrent plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

(2) Le résultat net (perte nette) représente le résultat net (perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

(3) Voir la note 22 des Notes annexes aux états financiers consolidés.

Message à nos actionnaires et à nos employés

Malgré cela, tous les employés de Velan ont fait preuve d'un formidable élan de solidarité et de travail d'équipe, et ce, à l'échelle mondiale. L'envoi de masques provenant de la Chine à nos équipes nord-américaines et européennes; l'achat de concentrateurs d'oxygène pour nos employés en Inde; la collaboration pour créer de nouveaux designs de vannes; ou encore, la recherche d'itinéraires de rechange pour assurer le flux continu de matériel en réponse aux ruptures dans la logistique mondiale, n'en sont que quelques exemples.

Nos ventes de vannes non-projet ont été les plus gravement affectées par cette crise mondiale alors que la dépression des prix du pétrole survenue au printemps a eu un impact majeur sur le marché nord-américain. Toutefois, nos quatre autres activités stratégiques ont fait croître notre carnet de commandes à son niveau le plus élevé depuis plus de huit ans. Cela s'explique par notre forte position sur les marchés du Moyen-Orient, de l'Inde, de l'Asie du Sud-Est et de la Chine, dans les secteurs du nucléaire, de la pétrochimie et de la production pétrolière, ainsi que par le développement de nouveaux designs novateurs, la plupart constituant de véritables percées commerciales. Et beaucoup de ces contrats ont été remportés en raison du large éventail de solutions proposées par une capacité de production mondiale agile et diversifiée, un avantage concurrentiel que nous avons exploité plus que jamais.

Transformer la compagnie en Amérique du Nord : un grand pas vers l'avant

En réponse à une érosion progressive de la compétitivité de notre entreprise, notamment dans nos activités nord-américaines, notre conseil d'administration a donné son feu vert au plan V20, approuvée à l'unanimité en janvier 2019. Cette stratégie



Le directeur général de Velan SAS, Jean Luc Mazel, et Thomas Rudigoz, député de la première circonscription du Rhône, ont eu une discussion constructive sur les atouts de l'industrie nucléaire lors de la visite de la centrale de Lyon.



L'usine de Velan à Suzhou, en Chine, a été certifiée pour les vannes API6D, ce qui ouvre un éventail de possibilités pour la fourniture de marchandises aux clients FPSO.

de transformation vise à exploiter plus efficacement nos actifs et nos forces et à débloquer des améliorations significatives et récurrentes de nos marges.

Au moment où la pandémie a éclaté en mars 2020, nous avions à peine entamé l'étape nécessitant d'importants investissements. Après avoir brièvement envisagé de reporter le plan V20, nous avons au contraire décidé d'accélérer son déploiement tout en diminuant les dépenses et les ressources requises.

Dans ces circonstances difficiles, le plan de transformation fut mis en œuvre plus tôt que prévu, nous permettant d'aborder l'exercice 2022 avec des coûts structurels réduits et des marges considérablement améliorées. Nous avons d'autre part accéléré la fermeture et la vente de l'une de nos deux usines montréalaises et les autres usines y compris celle de l'Inde ont été reconfigurées selon un modèle de fabrication moins intégré verticalement et basé sur des cellules de production. Cette amélioration des marges de nos activités en Amérique du Nord était l'un des principaux objectifs de V20, un effort surnommé le « QI de la marge ».

Toutefois, cette transformation de notre modèle de fabrication en un processus plus agile n'est pas encore terminée. L'introduction rapide de nouveaux processus et de nouvelles compétences, les perturbations liées à la COVID-19, le déplacement d'équipement et la fermeture avancée de l'usine montréalaise ont entraîné d'importants retards de production. Ce domaine d'action sera une priorité essentielle au cours des prochains mois.

De fortes perspectives de croissance et des équipes compétentes

En fait, cette année remarquable fut riche en réalisations sur lesquelles nous pouvons fonder nos ambitions de croissance. En voici donc quelques-unes :

- Le rebond de l'entreprise italienne, Velan-ABV, à la suite de l'effondrement du prix du pétrole en avril; cette reprise fut alimentée en partie par une percée dans ses activités au Moyen-Orient.

Message à nos actionnaires et à nos employés



Velan Portugal complète sa principale gamme de vannes pour l'acide fluorhydrique avec le transfert réussi de la petite gamme de vannes forgées de Montréal, qui fait désormais partie du programme de fabrication standard de Velan Portugal.

- La certification de l'usine de Suzhou (Chine) pour la production de vannes API 6D en appui aux opérations italiennes ; à la suite d'une capacité libérée à Lucca (Italie), cette dernière peut maintenant répondre à la forte demande pour ses produits haut de gamme.
- Les percées des activités françaises dans les domaines de la cryogénie, la mégascience et la technologie des vannes de contrôle, prouvant à nouveau que leur champ d'expertise ne se limite pas au nucléaire.



L'usine de Velan en Inde a été reconfigurée en fonction d'un modèle de fabrication moins intégré verticalement et basé sur des cellules de production dans le cadre du processus de transformation V20.



Bruno Carbonaro

**Président et vice-président exécutif par intérim,
directeur général, projet**

« Malgré la pandémie qui a eu un impact négatif sur nos revenus, l'année a été marquée par de nombreux succès : la très forte prise de commandes pour nos principales lignes de produits en Asie et en particulier en Chine, le déploiement de notre nouveau système de fabrication plus agile suite à la fermeture d'une usine au Canada et au transfert des activités d'usinage vers nos fournisseurs asiatiques, et la poursuite de l'activité d'innovation avec l'introduction de nouveaux robinets à triple excentration et robinets à tournant sphérique.

Velan commence sa nouvelle année bien positionné pour accompagner le redémarrage de ses clients Nord-américains et continuer à développer sa base installée en Asie, où nous renforcerons progressivement nos moyens commerciaux et industriels. »

Message à nos actionnaires et à nos employés

- Les commandes impressionnantes de l'activité stratégique d'applications difficiles, résultant en grande partie des efforts initiés en 2017 pour l'obtention d'approbations des donneurs de licence pour des applications pétrochimiques spécialisées.
- La transformation de l'usine indienne en un centre polyvalent pour nos produits MRO ainsi que pour nos produits multi-tours spécialisés destinés aux clients-utilisateurs en Inde et en Asie du Sud-Est.

En résumé, ce fut une année comme pas une. Maintenir nos activités de fabrication à l'échelle mondiale pendant une crise sanitaire dévastatrice tout en réalisant un programme complexe de transformation : pour y arriver, le manuel d'instructions a dû s'écrire en même temps ! Et quelle façon de souligner le 70^e anniversaire de Velan...

La pandémie a également fait naître un profond sentiment de solitude au cours des 15 derniers mois, que chacun d'entre nous avons dû affronter. Pourtant, nos employés ont réalisé de grandes choses, unissant leurs efforts pour surmonter des défis extraordinaires, tant sur le plan personnel que professionnel. Je tiens à leur exprimer, ainsi qu'à leurs familles, ma plus profonde gratitude pour leur courage, leur détermination et leur résilience.

Tous ces progrès n'auraient pas été possibles sans les efforts et la mobilisation de nos administrateurs, formant un conseil d'administration aguerri, qui ont démontré un engagement de taille au succès de Velan pendant ces moments difficiles. Je tiens également à remercier notre nouveau président du conseil d'administration, Jim Mannebach, pour son soutien et son expérience des affaires, ainsi que les conseils réfléchis qu'il a apportés au conseil et à moi-même.

En mars 2020, dans le cadre de ma vidéo hebdomadaire, la première d'une longue série conçue pour tenir nos équipes informées de notre cheminement en cette période sans précédent, j'ai prédit que Velan traverserait cette tempête pour en ressortir encore plus forte. Nous sommes de toute évidence plus forts, bien qu'encore confrontés à de nombreux défis. Nous accorderons désormais une attention accrue à notre stratégie de croissance et envisageons avec confiance la suite de notre parcours.


Yves Leduc,
Chef de la direction

Investissements : faits marquants

- Une réputation exceptionnelle forte de ses 70 ans d'expérience en matière de qualité de produits, d'ingénierie et d'innovation
- Le plus grand nombre d'utilisateurs et de vannes installées à l'échelle mondiale dans l'industrie et une présence de premier plan sur les marchés à croissance rapide de la Chine, l'Asie du Sud-Est et l'Inde
- Le plan V20 permet de réaliser des économies considérables et contribue à la hausse d'acquisition de contrats
- Une dynamique de croissance alimentée par l'amélioration des marges et le plus important carnet de commandes depuis l'exercice 2013
- Un portefeuille de plateformes commerciales diversifiées permettant de pénétrer des secteurs industriels avantageux et fragmentés de l'industrie



Cette robinet-vanne autoclave en acier forge de 14 pouces de classe 2500, installée dans une centrale électrique en Floride, fait partie d'un important contrat à long terme avec Velan pour la fourniture de plus de 100 vannes (12 à 24 pouces) sur 5 ans.

Rapport de gestion

Le 19 mai 2021

Le texte qui suit est une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 28 février 2021. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2021 et 29 février 2020. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). Les principales méthodes comptables conformément auxquelles ces états financiers consolidés ont été dressés sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations et des soldes libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. L'information annuelle choisie pour les trois dernières périodes terminées et un sommaire des résultats des huit derniers trimestres terminés sont présentés plus loin dans le présent rapport. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR, au www.sedar.com.

MÉTHODE DE PRÉSENTATION ET D'ANALYSE

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, ont été rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. Les rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion peut inclure des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « devrait », « croire », « anticiper », « planifier », « pourrait », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes ainsi que dans le présent rapport (voir la rubrique *Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités*). Bien que ces énoncés soient fondés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits nouveaux futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les présentes. La Société rejette toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins d'y être obligée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

APERÇU

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle mondiale une vaste gamme de robinetteries destinées à divers usages industriels, notamment dans les secteurs de la production d'énergie, du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, ainsi que de la construction navale. La Société, l'un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 12 usines à l'échelle mondiale et compte 1 681 employés. Son siège est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, à fabriquer et à commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. La Société a pour objectifs stratégiques, entre autres, de favoriser l'excellence de son exploitation et d'améliorer les marges en demeurant résolument axée sur ses clients, d'accélérer sa croissance en intensifiant ses activités dans les marchés clés où elle se démarque nettement de la concurrence, ainsi que d'améliorer et de moderniser sans cesse ses systèmes et ses procédés.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les opérations nord-américaines, qui comptent deux usines au Canada ainsi qu'une usine et un centre de distribution aux États-Unis. Les opérations importantes de la Société à l'étranger comprennent des usines en France, en Italie, au Portugal, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les opérations de la Société comprennent également un centre de distribution en Allemagne et une fonderie détenue à hauteur de 50 % en Corée.

Rapport de gestion

FAITS SAILLANTS CONSOLIDÉS¹

(en millions, sauf les montants par action)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution) en pourcentage
États consolidés du résultat net				
Chiffre d'affaires	302,1 \$	371,6 \$	(69,5 \$)	(18,7) %
Marge brute	80,5	88,1	(7,6)	(8,6) %
Pourcentage de la marge brute	26,6 %	23,7 %		
Résultat net (perte nette) ²	2,9	(16,4)	19,3	117,7 %
Pourcentage du résultat net (de la perte nette) ³	1,0 %	(4,4) %		
Résultat net (perte nette) ³ par action – de base et dilué	0,13	(0,76)	0,89	117,1 %
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant frais de restructuration et de transformation ³	(1,7)	2,9	(4,6)	(158,6) %
BAIIA ³	15,6	6,5	9,1	140,0 %
BAIIA ajusté ³	11,6	16,1	(4,5)	(28,0) %
Pourcentage du BAIIA ajusté ³	3,8 %	4,3 %		
BAIIA ajusté ³ par action – de base et dilué	0,54	0,74	(0,20)	(27,0) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21,6	21,6		
Tableaux des flux de trésorerie consolidés				
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9,1)	9,6	(18,7)	(194,8) %
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	2,9	(11,7)	14,6	124,8 %
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	33,1	(6,3)	39,4	625,4 %
Information sur la demande				
Nouvelles affaires nettes (« nouvelles affaires »)	426,6	340,4	86,2	25,3 %
Carnet de commandes à la fin de la période	562,5	406,8	155,7	38,3 %

¹ Toutes les sommes présentées dans ce tableau sont en dollars américains.

² Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

³ Mesures hors IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Faits saillants de l'exercice 2021 et facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2022

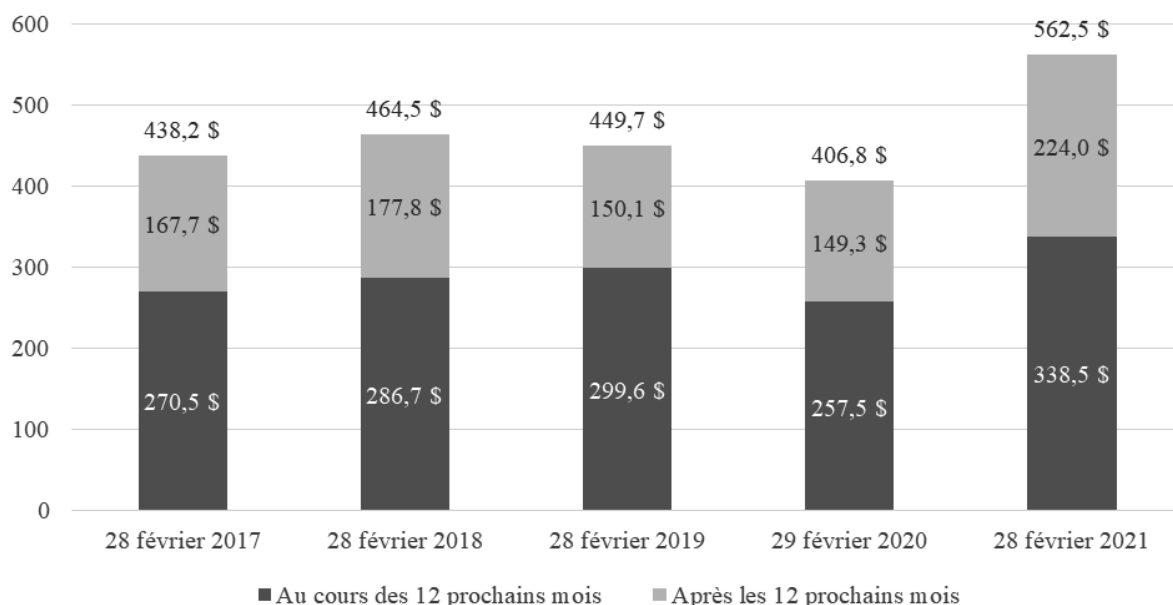
(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)

- Le résultat net¹ s'est établi à 2,9 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action, comparativement à une perte nette¹ de 16,4 millions de dollars, ou 0,76 \$ par action, à l'exercice précédent. Le résultat net¹ pour l'exercice a bénéficié de l'incidence positive d'un gain après impôt de 7,2 millions de dollars comptabilisé à la cession d'une usine de la Société située à Montréal, élément essentiel de l'optimisation de l'empreinte de fabrication de la Société en Amérique du Nord faisant partie du plan V20. La production de l'usine cédée a été transférée aux autres usines nord-américaines et aux opérations indiennes de la Société. L'amélioration du résultat net¹ de la Société s'explique aussi par la constatation à l'exercice précédent d'une charge d'impôt non monétaire de 8,2 millions de dollars afin de décomptabiliser des pertes fiscales inutilisées (voir la rubrique *Résultats d'exploitation*). Enfin, les résultats de la Société se sont améliorés grâce à l'augmentation du pourcentage de la marge brute et à la réduction des frais d'administration et des frais de restructuration et de transformation, y compris une reprise de provision pour indemnité de départ de 1,4 million de dollars. Ces améliorations ont été neutralisées en partie par la baisse du volume des ventes et des pertes de change non réalisées de 1,5 million de dollars subies au cours de l'exercice. L'effet négatif de la baisse du volume des ventes sur le résultat net¹ de la Société pour l'exercice a été compensé par des subventions salariales de 13,1 millions de dollars non récurrentes liées à la pandémie, dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui ont été réparties entre le coût des ventes, les frais d'administration et les frais de restructuration et de transformation. Les subventions salariales ont permis à la Société d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie et qui auraient affaibli la Société au prochain exercice. En revanche, la Société s'attend à être en mesure de bâtir sur la lancée de ses nouvelles affaires, à améliorer considérablement ses ventes et à réaliser pleinement les avantages de son plan V20.
- La perte d'exploitation avant produits de restructuration et de transformation² s'est chiffrée à 1,7 million de dollars comparativement à un résultat d'exploitation avant frais de restructuration et transformation² de 2,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté² s'est chiffré à 11,6 millions de dollars, ou 0,54 \$ par action, comparativement à 16,1 millions de dollars, ou 0,74 \$ par action, à l'exercice précédent. L'accentuation de la perte d'exploitation avant produits de restructuration et de transformation² et la détérioration du BAIIA ajusté² s'expliquent principalement par la baisse du volume des ventes et par des pertes de change non réalisées de 1,5 million de dollars au cours de l'exercice, que sont venues partiellement compenser l'amélioration du pourcentage de la marge brute et la diminution des frais d'administration.
- Le chiffre d'affaires s'est établi à 302,1 millions de dollars, soit une diminution de 69,5 millions de dollars ou 18,7 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a subi l'incidence négative du recul des commandes non liées à des projets prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société, recul qui s'explique par les conditions de marché défavorables occasionnées par la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus (la « COVID-19 ») et par l'incidence de la chute du prix du pétrole sur les dépenses en immobilisations et en maintenance dans le secteur pétrolier et gazier, qui ont eu un impact considérable sur les réseaux de distribution de la Société. La diminution des livraisons des filiales nord-américaines et italiennes de la Société est attribuable à l'effet néfaste des problèmes que la pandémie continue d'entraîner dans la chaîne d'approvisionnement et la production. Les opérations nord-américaines ont aussi subi l'incidence négative des inefficiences découlant de la reconfiguration du schéma de fabrication des usines canadiennes dans le cadre du plan V20, qui ont provoqué des retards de production.
- Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 290 points de base, passant de 23,7 % à 26,6 %. L'augmentation est principalement attribuable à la livraison d'une plus grande proportion de produits à marge élevée, à des améliorations des marges découlant d'économies sur les frais généraux de production réalisées dans le cadre des initiatives de restructuration et de transformation de la Société, ainsi qu'à un processus de sélection qui s'est perfectionné et à une discipline d'établissement des prix qui s'est resserrée au cours des deux dernières années dans le cadre du plan V20 dans les activités d'établissement des devis des opérations nord-américaines, ces mesures ayant amélioré de beaucoup les marges de ses activités liées aux projets. L'augmentation s'explique également par la variation positive de 3,2 millions de dollars des provisions pour garanties et de 5,2 millions de dollars des provisions pour pénalités pour retard de livraison découlant de l'amélioration des perspectives dans ce secteur, ainsi que par la comptabilisation de subventions salariales de 7,0 millions de dollars non récurrentes liées à la pandémie. Ces subventions ont permis à la Société d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie.
- Les frais d'administration se sont établis à 80,1 millions de dollars, soit une diminution de 5,1 millions de dollars, ou 6,0 %. La diminution est attribuable principalement à la réduction de 5,7 millions de dollars de la charge des salaires des employés administratifs découlant des subventions salariales non récurrentes liées à la pandémie et aux efforts de réduction des coûts indirects d'administration, y compris les frais de déplacement et les frais d'entretien de bureau, découlant principalement des restrictions aux déplacements et des mesures de distanciation physique mises en place dans la majorité des pays au cours de l'exercice. Les frais d'administration de la Société étaient plus élevés à l'exercice précédent en raison de l'inscription d'une provision de 0,9 million de dollars pour le règlement d'une poursuite en responsabilité. La diminution des frais d'administration a été partiellement annulée par une augmentation de 1,4 million de dollars des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*).

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Carnet de commandes de la Société



- À la fin de la période, le carnet de commandes de la Société s'établissait à 562,5 millions de dollars, soit une augmentation de 155,7 millions de dollars, ou 38,3 %, depuis le début de l'exercice considéré. Le carnet de commandes a bénéficié de la robustesse du ratio commandes/chiffre d'affaires et de l'amélioration du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain durant l'exercice. Des facteurs temporaires comme des retards de livraison imputables à la pandémie de COVID-19 et à la reconfiguration des usines canadiennes dans le cadre du plan V20 ont également eu pour effet d'augmenter le carnet de commandes pour la période.
- Les nouvelles affaires se sont chiffrées à 426,6 millions de dollars, soit une augmentation de 86,2 millions de dollars, ou 25,3 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable principalement à des commandes liées à des projets d'envergure prises en charge par les opérations françaises, italiennes et nord-américaines de la Société, notamment sur le marché du nucléaire, dans le secteur en aval de l'industrie pétrolière et gazière et sur le marché des procédés. L'augmentation a été partiellement neutralisée par une diminution des commandes non liées à des projets prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société.
- À la fin de l'exercice, le montant net de la trésorerie de la Société s'élevait à 63,0 millions de dollars, soit une augmentation de 32,0 millions de dollars, ou 103,2 %, depuis le début de l'exercice. La direction est d'avis que le montant net de la trésorerie disponible et les facilités de crédit inutilisées, combinés aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, sont suffisants pour permettre à la Société d'acquitter ses obligations financières, d'accroître sa capacité de liquidités, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. L'amélioration pour l'exercice est attribuable principalement à l'augmentation de la dette à long terme et au produit tiré de la cession d'une usine, partiellement neutralisés par des variations négatives temporaires des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, des investissements en immobilisations corporelles, des remboursements de la dette à long terme et des décaissements liés au plan V20. Le montant net de la trésorerie a bénéficié du raffermissement du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice. Compte tenu de la pandémie qui continue de sévir et des subventions gouvernementales reçues, la Société a suspendu le versement de dividendes et le rachat d'actions pendant l'exercice 2021.

Rapport de gestion

➤ Incidences des taux de change :

- Compte tenu des taux de change moyens, l'euro s'est raffermi de 4,1 % par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. En conséquence de ce raffermissement, le montant des profits nets et des nouvelles affaires des filiales européennes de la Société a été plus élevé après la conversion en dollars américains pour l'exercice considéré.
- Compte tenu des taux de change moyens, le dollar canadien a fléchi de 0,7 % par rapport au dollar américain comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. En conséquence de ce fléchissement, le montant des dépenses en dollars canadiens de la Société a été moins élevé après la conversion en dollars américains pour l'exercice considéré.
- Compte tenu des taux de change au comptant, l'euro s'est raffermi de 10,4 % par rapport au dollar américain comparativement au taux à la fin de l'exercice précédent. Ce raffermissement a entraîné les pertes de change non réalisées susmentionnées à la conversion des actifs et des passifs monétaires des filiales européennes de la Société. Il a également été le principal vecteur d'une variation positive de 13,2 millions de dollars de l'écart de conversion qui a été comptabilisé directement dans les capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les fluctuations des taux de change susmentionnées ont eu une incidence nette généralement défavorable sur les résultats nets¹ de la Société, mais généralement favorable sur ses capitaux propres.

La Société a célébré son 70^e anniversaire au milieu d'une pandémie qui a forcé les entreprises à s'adapter à un nouvel environnement extrêmement difficile. Étant donné que Velan est considérée dans la plupart des pays comme un fournisseur d'équipement critique à des industries essentielles, la Société n'a pas eu à arrêter sa production, mais ses activités et sa chaîne d'approvisionnement ont néanmoins subi les nombreuses conséquences de la situation. Dès que le virus se propageait dans un pays où Velan exerce ses activités, la Société mettait rapidement en place des mesures sanitaires exemplaires, une distanciation physique, des enquêtes de santé et des protocoles en cas d'éclosion afin de maximiser la sécurité et la santé de ses employés.

La Société a traversé la tempête en trouvant des solutions aux nombreux écueils qui se sont dressés devant elle au cours de l'exercice. Citons à titre d'exemple la conclusion d'une nouvelle entente de financement qui lui offre une flexibilité accrue relativement aux occasions de croissance futures potentielles. De plus, et malgré l'impact marqué de la crise mondiale sur ses activités, la Société a été en mesure d'améliorer sa santé financière en garnissant son carnet de commandes et en rehaussant ses marges grâce aux progrès réalisés par le biais du plan de restructuration et de transformation V20. Enfin, malgré le manque de ressources dans le contexte inhabituel qui a eu cours tout au long de l'exercice, la Société a progressé sensiblement dans l'accélération de la mise en œuvre de son plan V20 en vendant une usine située à Montréal, l'un des éléments de son initiative de consolidation de son empreinte en Amérique du Nord.

Autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2022

Bien qu'elle soit toujours centrée sur les solutions à apporter aux difficultés que la pandémie de COVID-19 continue d'occasionner, la Société doit en plus veiller à la livraison en temps opportun de son carnet de commandes presque record, tout en réglant les inefficacités de production provoquées par la reconfiguration de ses usines canadiennes. Le carnet de commandes à la fin de l'exercice 2021 a crû de façon notable dans toutes les unités d'affaires de la Société, sauf les activités d'entretien, de réparation et de service (ERS), victimes du ralentissement économique provoqué par la COVID-19 qui a fait chuter les nouvelles affaires de l'unité ERS. L'augmentation susmentionnée du carnet de commandes, qui comporte des marges améliorées, apporte une flexibilité supplémentaire à la Société qui se concentre maintenant sur sa stratégie de croissance.

La direction continue de suivre de près l'évolution de la situation mondiale face au virus tout en prenant des mesures proactives pour assurer le bien-être et la sécurité de son personnel ainsi que la poursuite de son exploitation et de ses activités. De plus, rien ne garantit que des facteurs économiques et géopolitiques extérieurs n'auront pas un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Ces facteurs comprennent, sans limitation, les fluctuations des taux de change, plus particulièrement ceux du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain, les fluctuations des prix des marchandises, tant du point de vue de l'approvisionnement (prix de l'acier) que du point de vue des ventes (prix du pétrole), ainsi que l'imposition éventuelle de mesures et de sanctions commerciales protectionnistes. Voir la rubrique *Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités* ci-dessous pour plus de détails.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Le tableau qui suit présente des données financières sommaires tirées des états financiers de la Société qui ont été dressés conformément aux IFRS pour les trois dernières périodes terminées.

Périodes terminées aux dates suivantes

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Exercice clos le 28 février 2019
Résultat net			
Chiffre d'affaires	302 063 \$	371 625 \$	366 865 \$
Résultat net (perte nette) ¹	2 867	(16 390)	(4 882)
Résultat (perte) par action - de base et dilué	0,13	(0,76)	(0,23)
Situation financière			
Total des actifs	580 833	538 496	524 357
Total des passifs financiers non courants	56 443	19 609	21 723
Capitaux propres			
Dividendes en espèces par action			
- Actions à droit de vote multiple ²	-	0,09	0,09
- Actions à droit de vote subalterne	-	0,09	0,09
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture			
- Actions à droit de vote multiple	15 566 567		
- Actions à droit de vote subalterne	6 019 068		

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 a diminué de 18,7 % par rapport à celui de l'exercice 2020. L'écart est attribuable à la diminution des commandes non liées à des projets prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société, diminution qui s'explique par les conditions de marché défavorables occasionnées par la pandémie de COVID-19 et par l'incidence de la chute du prix du pétrole sur les dépenses en immobilisations et en maintenance dans le secteur pétrolier et gazier, qui ont eu un impact considérable sur les réseaux de distribution de la Société. La diminution des livraisons des filiales nord-américaines et italiennes de la Société est attribuable à l'effet néfaste des problèmes que la pandémie de COVID-19 continue d'entraîner dans la chaîne d'approvisionnement et la production. Les opérations nord-américaines ont aussi subi l'incidence négative des inefficiences découlant de la reconfiguration du schéma de fabrication des usines canadiennes dans le cadre du plan V20, qui ont provoqué des retards de production. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 a augmenté de 1,3 % par rapport à celui de l'exercice 2019. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des livraisons des opérations italiennes de la Société, qui ont continué à livrer le nombre record de commandes du début de l'exercice destinées au secteur en amont de l'industrie pétrolière et gazière. Cette augmentation a été partiellement annulée par une diminution des livraisons des opérations nord-américaines et françaises de la Société. La diminution des livraisons des opérations nord-américaines de la Société s'explique principalement par l'augmentation exceptionnellement marquée des commandes de reconstitution de stocks de vannes à usage courant non liées à des projets de la part des distributeurs de la Société au premier trimestre de l'exercice précédent.

La marge brute de l'exercice 2021 s'est établie à 80,5 millions de dollars, en baisse de 7,6 millions de dollars par rapport à celle de l'exercice 2020, tandis que le pourcentage de la marge brute est passé de 23,7 % à l'exercice 2020 à 26,6 % à l'exercice 2021. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à la livraison d'une plus grande proportion de produits à marge élevée, à des améliorations des marges découlant d'économies sur les frais généraux réalisées dans le cadre des initiatives de restructuration et de transformation de la Société, ainsi qu'à un processus de sélection qui s'est perfectionné et à une discipline d'établissement des prix qui s'est resserrée au cours des deux dernières années dans le cadre du plan V20 dans les activités d'établissement des devis des opérations nord-américaines, ces mesures ayant amélioré de beaucoup les marges de ses activités liées aux projets. L'augmentation s'explique également par la variation positive de 3,2 millions de dollars des provisions pour garanties et de 5,2 millions de dollars des provisions pour pénalités pour retard de livraison découlant de l'amélioration des perspectives dans ces secteurs, ainsi que par la comptabilisation de subventions salariales de 7,0 millions de dollars non récurrentes liées à la pandémie. Ces subventions ont permis à la Société d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie. La marge brute de l'exercice 2020 s'est élevée à 88,1 millions de dollars, soit une augmentation de 2,5 millions de dollars par rapport à l'exercice 2019, tandis que le pourcentage de la marge brute est passé de 23,3 % à l'exercice 2019 à 23,7 % à l'exercice 2020. Cette performance améliorée est attribuable au solide volume des ventes et à des ventes de produits à marge élevée des opérations européennes de la Société, qui ont été partiellement contrebalancés par la baisse du volume des ventes des opérations nord-américaines de la Société.

Les frais d'administration de l'exercice 2021 ont diminué de 5,1 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice 2020. Cette diminution est attribuable principalement à la réduction de 5,7 millions de dollars de la charge des salaires des employés administratifs provenant des subventions salariales non récurrentes liées à la pandémie et aux efforts de réduction des coûts indirects d'administration, y compris les frais de déplacement et les frais d'entretien de bureau, découlant principalement des restrictions aux déplacements et des mesures de distanciation physique mises en place dans la majorité des pays au cours de l'exercice. La diminution des frais d'administration a été partiellement neutralisée par une augmentation de 1,4 million de dollars des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). Les frais d'administration de l'exercice 2020 ont diminué de 8,1 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice 2019. Cette baisse s'explique par la diminution des commissions de vente et des frais de transport ainsi que par la compression des effectifs, les forfaits de retraite connexes ayant été enregistrés au dernier trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution a été partiellement annulée par le décaissement de 0,9 million de dollars en règlement d'une réclamation déposée contre la Société au cours d'un exercice antérieur et par une légère augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante en instance (voir la rubrique *Éventualités*).

Le résultat net¹ de l'exercice 2021 a bénéficié de l'incidence positive d'un gain après impôt de 7,2 millions de dollars comptabilisé à la cession d'une usine de la Société située à Montréal. La perte nette¹ de l'exercice 2020 reflète l'effet négatif d'une charge d'impôt non monétaire de 8,2 millions de dollars afin de décomptabiliser des pertes fiscales inutilisées (voir la rubrique *Résultats d'exploitation*).

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Chaque action à droit de vote multiple (qui confère cinq voix) peut être convertie en une action à droit de vote subalterne.

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comparaison des exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à l'exercice précédent)

Chiffre d'affaires

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020
Chiffre d'affaires	302,1 \$	371,6 \$

Le chiffre d'affaires a diminué de 69,5 millions de dollars, ou 18,7 %, par rapport à l'exercice précédent. L'écart est attribuable à l'incidence négative de la diminution des commandes non liées à des projets prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société, diminution qui s'explique par les conditions de marché défavorables occasionnées par la pandémie de COVID-19 et par l'incidence de la chute du prix du pétrole sur les dépenses en immobilisations et en maintenance dans le secteur pétrolier et gazier, qui ont eu un impact considérable sur les réseaux de distribution de la Société. La diminution des livraisons des filiales nord-américaines et italiennes de la Société est aussi attribuable à l'effet néfaste des problèmes que la pandémie de COVID-19 continue d'entraîner dans la chaîne d'approvisionnement et la production. Les opérations nord-américaines ont aussi subi l'incidence négative des inefficiences découlant de la reconfiguration du schéma de fabrication des usines canadiennes dans le cadre du plan V20, qui ont provoqué des retards de production.

Nouvelles affaires et carnet de commandes

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020
Nouvelles affaires	426,6 \$	340,4 \$

Les nouvelles affaires ont augmenté de 86,2 millions de dollars, ou 25,3 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable principalement à des commandes liées à des projets d'envergure prises en charge par les opérations françaises, italiennes et nord-américaines de la Société, notamment sur le marché du nucléaire, dans le secteur en aval de l'industrie pétrolière et gazière et sur le marché des procédés. L'augmentation a été partiellement neutralisée par une diminution des commandes non liées à des projets prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société.

(en millions)	Février 2021	Février 2020	Février 2019
Carnet de commandes	562,5 \$	406,8 \$	449,7 \$
Livraisons au cours du prochain exercice	338,5 \$	257,5 \$	299,6 \$
Livraisons après le prochain exercice	224,0 \$	149,3 \$	150,1 \$
Pourcentage des commandes devant être livrées après le prochain exercice	39,8 %	36,7 %	33,4 %

Puisque les nouvelles affaires ont surpassé le chiffre d'affaires pendant l'exercice considéré, le ratio commandes/chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 1,41 pour l'exercice. De plus, le carnet de commandes a augmenté de 155,7 millions de dollars, ou 38,3 %, depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 562,5 millions de dollars. Le carnet de commandes a bénéficié de la robustesse du ratio commandes/chiffre d'affaires attribuable à l'efficacité des mesures de développement des marchés d'utilisateurs finaux en Inde, en Asie du Sud-Est et en Chine, où la Société est bien positionnée, et, dans une moindre mesure, il a profité de l'amélioration du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain durant l'exercice. Les retards des livraisons, qui sont imputables à la pandémie de COVID-19 et à la reconfiguration des usines canadiennes dans le cadre du plan V20, ont également eu pour effet d'augmenter le carnet de commandes pour la période.

Rapport de gestion

Marge brute

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020
Marge brute	80,5 \$	88,1 \$
Pourcentage de la marge brute	26,6 %	23,7 %

La marge brute a diminué de 7,6 millions de dollars pour l'exercice, tandis que le pourcentage de la marge brute a augmenté de 290 points de base, passant de 23,7 % à 26,6 %. L'augmentation du pourcentage de la marge brute est principalement attribuable à la livraison d'une plus grande proportion de produits à marge élevée, à des améliorations des marges découlant d'économies sur les frais généraux de production réalisées dans le cadre des initiatives de restructuration et de transformation de la Société, ainsi qu'à un processus de sélection qui s'est perfectionné et à une discipline d'établissement des prix qui s'est resserrée au cours des deux dernières années dans le cadre du plan V20 dans les activités d'établissement des devis des opérations nord-américaines, ces mesures ayant amélioré de beaucoup les marges de ses activités liées aux projets. L'augmentation s'explique également par la variation positive de 3,2 millions de dollars des provisions pour garanties et de 5,2 millions de dollars des provisions pour pénalités pour retard de livraison découlant de l'amélioration des perspectives dans ces secteurs, ainsi que par la comptabilisation de subventions salariales de 7,0 millions de dollars non récurrentes liées à la pandémie. Ces subventions ont permis à la Société d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie.

Frais d'administration

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020
Frais d'administration*	80,1 \$	85,2 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	26,5 %	22,9 %
*Comprend les coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante de :	11,0 \$	9,6 \$

Les frais d'administration ont diminué de 5,1 millions de dollars, ou 6,0 %, au cours de l'exercice. Cette diminution est attribuable principalement à la réduction de 5,7 millions de dollars de la charge des salaires des employés administratifs provenant des subventions salariales non récurrentes liées à la pandémie et aux efforts de réduction des coûts indirects d'administration, y compris les frais de déplacement et les frais d'entretien de bureau, découlant principalement des restrictions aux déplacements et des mesures de distanciation physique mises en place dans la majorité des pays au cours de l'exercice. De plus, les frais d'administration de la Société étaient plus élevés à l'exercice précédent en raison de l'inscription d'une provision de 0,9 million de dollars pour le règlement d'une poursuite en responsabilité. La diminution des frais d'administration a été partiellement annulée par une augmentation de 1,4 million de dollars des frais comptabilisés en lien avec les poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*).

Comme de nombreux autres fabricants de robinetterie des États-Unis, deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante. Ces poursuites concernent des produits fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime que l'amiante était incorporé dans le produit de manière à rendre impossible la libération d'amiante si le produit était utilisé, inspecté ou réparé selon la procédure normale. La direction croit fermement que les produits de la Société, qui ont été fournis conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur de la robinetterie et selon les spécifications des clients, n'ont provoqué aucune maladie causée par l'amiante. La Société continuera de se défendre vigoureusement contre ces poursuites.

Rapport de gestion

Autres charges

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020
Autres charges	2,1 \$	0,1 \$

Les autres charges ont augmenté de 2,0 millions de dollars pour l'exercice. Cette augmentation est imputable principalement aux frais de remise en état du terrain d'une ancienne usine, frais non liés à la vente de l'usine montréalaise réalisée au cours de l'exercice.

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)	Exercice clos le 28 février 2021		Exercice clos le 29 février 2020	
	\$	%	\$	%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,6 % en 2020)	364	26,5	(2 143)	26,6
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	469	34,1	1 469	(18,2)
Pertes (profits) de change non déductibles (imposables)	(274)	(19,9)	378	(4,7)
Décomptabilisation des pertes fiscales inutilisées	-	-	8 256	(102,5)
Tranche non imposable du gain en capital imposable	(798)	(58,0)	-	-
Pertes sans incidence fiscale (utilisation de pertes non assujetties à l'impôt)	478	34,7	(1 227)	15,3
Impôt sur le revenu mondial à faible taux d'imposition tiré de biens incorporels (GILTI)	(211)	(15,4)	2 636	(32,7)
Avantage attribuable à une structure de financement	(300)	(21,8)	(253)	3,1
Ajustements et évaluations de périodes antérieures	(522)	(38,0)	(536)	(6,6)
Autres	(28)	(2,0)	(37)	0,5
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(822)	(59,8)	8 543	(106,0)

La variation favorable du produit d'impôt sur le résultat de la Société pendant l'exercice considéré est attribuable principalement à la tranche non imposable du gain en capital réalisé à la cession de l'usine de Montréal. La variation défavorable de la charge d'impôt sur le résultat de la Société pendant l'exercice précédent s'explique surtout par la décomptabilisation d'une partie du bénéfice futur des pertes fiscales inutilisées des opérations nord-américaines de la Société.

Rapport de gestion

Résultat net (perte nette)¹, résultat (perte) d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation² et BAIIA ajusté²

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020
Résultat net (perte nette) ¹	2,9 \$	(16,4) \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	1,0 %	(4,4) %
Résultat (perte) d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation ²	(1,7) \$	2,9 \$
BAIIA ajusté ²	11,6 \$	16,1 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	3,8 %	4,3 %

Le résultat net¹ s'est établi à 2,9 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action, comparativement à une perte nette¹ de 16,4 millions de dollars, ou 0,76 \$ par action, à l'exercice précédent. Le résultat net¹ a bénéficié de l'incidence positive d'un gain après impôt de 7,2 millions de dollars comptabilisé à la cession d'une usine de la Société située à Montréal, élément essentiel de l'optimisation de l'empreinte de fabrication de la Société en Amérique du Nord faisant partie du plan V20. La production de l'usine cédée a été transférée aux autres usines nord-américaines et aux opérations indiennes de la Société. L'amélioration du résultat net¹ de la Société s'explique aussi par la constatation à l'exercice précédent d'une charge d'impôt non monétaire de 8,2 millions de dollars afin de décomptabiliser des pertes fiscales inutilisées (voir la rubrique *Résultats d'exploitation*). Enfin, les résultats de la Société se sont améliorés grâce à l'augmentation du pourcentage de la marge brute et à la réduction des frais d'administration et des frais de restructuration et de transformation, y compris une reprise de provision pour indemnité de départ de 1,4 million de dollars. Ces améliorations ont été neutralisées en partie par la baisse du volume des ventes et des pertes de change non réalisées de 1,5 million de dollars subies pendant l'exercice. L'effet négatif de la baisse du volume des ventes sur le résultat net¹ de la Société pour l'exercice a été partiellement compensé par les subventions salariales de 13,1 millions de dollars non récurrentes liées à la pandémie auxquelles la Société a eu droit, qui ont été réparties entre le coût des ventes, les frais d'administration et les frais de restructuration et de transformation. La perte d'exploitation avant produits de restructuration et de transformation² s'est chiffrée à 1,7 million de dollars comparativement à un résultat d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation² de 2,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté² s'est chiffré à 11,6 millions de dollars, ou 0,54 \$ par action, comparativement à 16,1 millions de dollars, ou 0,74 \$ par action, à l'exercice précédent. L'accentuation de la perte d'exploitation avant produits de restructuration et de transformation² et la détérioration du BAIIA ajusté² s'expliquent principalement par la baisse du volume des ventes et par des pertes de change non réalisées de 1,5 million de dollars au cours de l'exercice, que sont venues partiellement compenser l'amélioration du pourcentage de la marge brute et la diminution des frais d'administration. Les subventions salariales ont permis à la Société d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie et qui l'auraient affaiblie au prochain exercice. En revanche, la Société s'attend à être en mesure de bâtir sur la lancée de ses nouvelles affaires, à améliorer considérablement ses ventes et à réaliser pleinement les avantages de son plan V20.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comparaison des trimestres clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent)

Chiffre d'affaires

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Chiffre d'affaires	85,5 \$	113,6 \$

Le chiffre d'affaires a diminué de 28,1 millions de dollars, ou 24,7 %, au cours du trimestre. Le chiffre d'affaires du trimestre a subi l'incidence négative du recul des commandes non liées à des projets prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société, recul qui s'explique par les conditions de marché défavorables occasionnées par la pandémie de COVID-19 et par l'incidence de la chute du prix du pétrole sur les dépenses en immobilisations et en maintenance dans le secteur pétrolier et gazier, qui ont eu un impact considérable sur les réseaux de distribution de la Société. La diminution des livraisons trimestrielles de la Société est aussi attribuable aux problèmes que la pandémie de COVID-19 continue d'entraîner dans la chaîne d'approvisionnement et la production ainsi qu'aux inefficiences découlant de la reconfiguration du schéma de fabrication des usines canadiennes dans le cadre du plan V20, qui ont provoqué des retards de production.

Nouvelles affaires

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Nouvelles affaires	80,9 \$	88,3 \$

Les nouvelles affaires ont diminué de 7,4 millions de dollars, ou 8,4 %, au cours du trimestre. Cette diminution est attribuable principalement à la réduction du nombre de commandes liés à des projets d'envergure prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société. De plus, les nouvelles affaires ont subi l'incidence négative de la baisse du nombre de commandes non liées à des projets enregistrées par les opérations nord-américaines en raison de l'impact défavorable de la pandémie de COVID-19 qui a fait chuter le prix du pétrole en 2019 et 2020, cette situation ayant continué d'avoir un effet défavorable considérable sur les réseaux de distribution de la Société pendant le reste de l'exercice.

Marge brute

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Marge brute	23,1 \$	27,9 \$
Pourcentage de la marge brute	27,0 %	24,6 %

La marge brute a diminué de 4,8 millions de dollars pour le trimestre, tandis que le pourcentage de la marge brute a augmenté de 240 points de base, passant de 24,6 % à 27,0 %. L'augmentation du pourcentage de la marge brute pour le trimestre est principalement attribuable à des améliorations des marges découlant d'économies sur les frais généraux de production réalisées dans le cadre des initiatives de restructuration et de transformation de la Société. L'augmentation s'explique également par la comptabilisation de subventions salariales non récurrentes de 1,3 million de dollars liées à la pandémie. Ces subventions ont permis à la Société d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie.

Rapport de gestion

Frais d'administration

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Frais d'administration*	24,2 \$	21,5 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	28,3 %	18,9 %
*Comprend les coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante de :	2,9 \$	2,7 \$

Les frais d'administration ont augmenté de 2,7 millions de dollars, ou 12,6 %, au cours du trimestre. L'augmentation s'explique principalement par la réduction des crédits d'impôt et coûts capitalisable relatifs à la recherche et au développement au trimestre considéré.

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)	Trimestre clos le 28 février 2021		Trimestre clos le 29 février 2020	
	\$	%	\$	%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,6 % en 2020)	(621)	26,5	(393)	26,6
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	69	(2,9)	658	(44,5)
Perte de change non déductible	90	(3,9)	31	(2,1)
Décomptabilisation des pertes fiscales inutilisées	-	-	8 013	(541,8)
Tranche non imposable du gain en capital imposable	(798)	34,0	-	-
Utilisation de pertes non assujetties à l'impôt	(295)	12,6	(782)	52,9
Impôt sur le revenu mondial à faible taux d'imposition tiré de biens incorporels (GILTI)	(211)	9,0	2 636	(178,2)
Détaxe (avantage) attribuable à une structure de financement	(110)	4,7	408	(27,6)
Ajustements et évaluations de périodes antérieures	(522)	22,3	(536)	36,2
Autres	87	3,7	(125)	8,5
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(2 311)	98,6	9 910	(670,0)

Résultat net (perte nette)¹, résultat (perte) d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation² et BAIIA ajusté²

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Résultat net (perte nette) ¹	0,3 \$	(11,1) \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	0,4 %	(9,8) %
Résultat (perte) d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation ²	(0,7) \$	6,2 \$
BAIIA ajusté ²	2,9 \$	9,9 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	3,4 %	8,7 %

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Le résultat net¹ s'est établi à 0,3 million de dollars, ou 0,02 \$ par action, comparativement à une perte nette¹ de 11,1 millions de dollars, ou 0,51 \$ par action, à l'exercice précédent. L'amélioration du résultat net¹ pour le trimestre s'explique principalement par la constatation à l'exercice précédent d'une charge d'impôts non monétaire de 8,2 millions de dollars afin de décomptabiliser des pertes fiscales inutilisées ainsi que par la réduction des frais de restructuration et de transformation et l'amélioration du pourcentage de la marge brute pendant le trimestre considéré. Cette augmentation du résultat net¹ a été neutralisée en partie par la baisse du volume des ventes et la hausse des frais d'administration. L'incidence négative de la baisse du volume des ventes sur le résultat net¹ de la Société pour le trimestre a été compensée par des subventions salariales non récurrentes de 2,4 millions de dollars liées à la pandémie qui ont été réparties entre le coût des ventes, les frais d'administration et les frais de restructuration et de transformation. La perte d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation² s'est établie à 0,7 million de dollars, comparativement à un résultat d'exploitation de 6,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté² s'est établi à 2,9 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action, comparativement à 9,9 millions de dollars, ou 0,46 \$ par action, à l'exercice précédent. L'accentuation de la perte d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation² et la détérioration du BAIIA ajusté² s'explique principalement par la baisse du volume des ventes et la hausse des frais d'administration, contrebalancées en partie par l'amélioration du pourcentage de la marge brute. Les subventions salariales ont permis à la Société d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie et qui l'auraient affaiblie au prochain exercice. En revanche, la Société s'attend à être en mesure de bâtir sur la lancée de ses nouvelles affaires, à améliorer considérablement ses ventes et à réaliser pleinement les avantages de son plan V20.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société de chacun des huit derniers trimestres terminés.

	Trimestres clos en mai, en août, en novembre et en février (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)							
					TRIMESTRES CLOS			
	Février 2021	Novembre 2020	Août 2020	Mai 2020	Février 2020	Novembre 2019	Août 2019	Mai 2019
Chiffre d'affaires	85 510 \$	71 560 \$	68 340 \$	76 653 \$	113 641 \$	88 701 \$	85 467 \$	83 816 \$
Résultat net (perte nette) ¹	338	9 527	(5 112)	(1 886)	(11 116)	(819)	1 369	(5 824)
Résultat net (perte nette) ¹ par action								
– De base et dilué	0,02	0,44	(0,24)	(0,09)	(0,51)	(0,04)	0,06	(0,27)

Le chiffre d'affaires peut varier d'un trimestre à l'autre selon le moment de l'expédition des commandes liées à des projets d'envergure. Le chiffre d'affaires a été plus élevé pour le trimestre clos en février 2020 en raison de la hausse des livraisons pour ce type de commandes, alors que la baisse du chiffre d'affaires pour les trimestres clos en mai 2019, en août 2019 et en novembre 2019 s'explique par des retards dans la livraison de ce type de commandes. Le chiffre d'affaires a été moins élevé aux trimestres clos en mai 2020, en août 2020, en novembre 2020 et en février 2021 en raison des nombreuses perturbations causées par de la pandémie de COVID-19 et des inefficiences liées à la reconfiguration des usines canadiennes dans le cadre du plan V20. La perte nette¹ du trimestre clos en mai 2019 s'explique par la diminution de la rentabilité de la gamme de produits attribuable en partie à la livraison de commandes complexes sur le plan technique et à faible marge. Le résultat net¹ pour le trimestre clos en août 2019 est attribuable à la rentabilité accrue de la gamme de produits. La perte nette¹ pour le trimestre clos en février 2020 s'explique par la décomptabilisation de pertes fiscales inutilisées, ainsi que par l'engagement d'une somme de 7,1 millions de dollars dans l'initiative de restructuration et de transformation de la Société, le plan V20. Les pertes nettes¹ pour les trimestres clos en mai 2020 et en août 2020 s'expliquent par la baisse du volume des ventes, par les charges engagées par la Société dans le cadre de son plan de restructuration et de transformation ainsi que par des pertes fiscales non comptabilisées, principalement aux opérations nord-américaines de la Société. La perte nette¹ pour le trimestre clos en août 2020 est également attribuable à l'incidence négative des frais de remise en état du terrain d'une ancienne usine. Le résultat net¹ pour le trimestre clos en novembre 2020 est attribuable au gain réalisé à la cession d'une usine de la Société située à Montréal. Le résultat net¹ pour le trimestre clos en février 2021 a été obtenu grâce à l'amélioration du pourcentage de la marge brute et à la diminution des frais de restructuration et de transformation, malgré la baisse du volume des ventes et l'augmentation des frais d'administration.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS - voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit, des flux de trésorerie et des opérations projetées (sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains)

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les prévisions de flux de trésorerie sont établies par les entités en exploitation, puis sont totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire ses besoins opérationnels actuels et futurs.

Le tableau qui suit présente les obligations financières de la Société classées par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées.

Au 28 février 2021

	Valeur comptable \$	Moins de 1 an \$	De 1 an à 3 ans \$	De 4 ans à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes à long terme	58 091	10 436	32 620	8 319	10 212	61 587
Obligations locatives à long terme	14 227	1 852	2 554	1 535	13 327	19 268
Dettes d'exploitation et charges à payer	90 840	90 840	-	-	-	90 840
Acomptes de clients	62 083	62 083	-	-	-	62 083
Dettes bancaires et emprunts bancaires à court terme	11 735	11 735	-	-	-	11 735
Passifs dérivés	303	303	-	-	-	303

La Société a des engagements d'achat auprès de fournisseurs étrangers échéant à l'intérieur de un an et totalisant 3 590 \$, engagements qui sont couverts par des lettres de crédit.

Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur s'établissent comme suit :

	\$
28 février 2022	316
28 février 2023	177
29 février 2024	75
28 février 2025	22
	590

Le 28 février 2021, le carnet de commandes de la Société s'établissait à 562,5 millions de dollars, alors que le montant net de la trésorerie et des facilités de crédit inutilisées était de 152,5 millions de dollars. La Société estime que cette somme, combinée aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, est suffisante pour lui permettre d'acquitter ses obligations financières, d'accroître sa capacité de liquidités, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. La Société est également d'avis que grâce à ses facilités de crédit inutilisées, elle sera en mesure de surmonter les prochaines étapes de la pandémie de COVID-19 et les effets néfastes du virus sur l'économie mondiale. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un autre ralentissement marqué de l'économie n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. La Société respecte tous ses engagements liés à sa dette et à ses facilités de crédit.

En plus de gérer le risque de liquidité, la Société surveille la situation financière de ses principaux clients et fournisseurs.

Au cours de l'exercice, les opérations nord-américaines de la Société ont obtenu un nouveau financement sous forme d'emprunt hypothécaire garanti de 17,7 millions de dollars et d'une facilité de crédit renouvelable de 65,0 millions de dollars qui servira à soutenir les activités de la Société et à parachever son plan de restructuration et de transformation, en plus de lui fournir les capitaux nécessaires pour entreprendre des projets de croissance, tout en raffermissant son bilan face à l'incertitude à laquelle l'économie mondiale est confrontée.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie (sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)

Montant net de la trésorerie

(en millions)	Février 2021	Novembre 2020	Février 2020	Novembre 2019	Février 2019
Montant net de la trésorerie	63,0 \$	73,0 \$	31,0 \$	39,0 \$	40,9 \$

Le montant net de la trésorerie de la Société a diminué de 10,0 millions de dollars, ou 13,7 %, durant le trimestre, et a augmenté de 32,0 millions de dollars, ou 103,2 %, depuis le début de l'exercice considéré. Cette diminution pour le trimestre est attribuable principalement à des variations négatives temporaires d'éléments du fonds de roulement hors trésorerie découlant du remboursement d'emprunts bancaires à court terme, partiellement compensées par une augmentation de la dette à long terme. L'amélioration pour l'exercice est attribuable principalement à l'augmentation de la dette à long terme et au produit tiré de la cession d'une usine, partiellement neutralisés par des variations négatives temporaires des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, des investissements en immobilisations corporelles, des remboursements de la dette à long terme et des décaissements liés au plan V20. Le montant net de la trésorerie a bénéficié du raffermissement du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.

Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9,1) \$	9,6 \$	(16,8) \$	(3,7) \$

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 16,8 millions de dollars pour le trimestre considéré, comparativement à 3,7 millions de dollars à l'exercice précédent. L'utilisation des fonds du trimestre considéré a consisté en une perte nette¹ en trésorerie de 3,2 millions de dollars ajustée en fonction des éléments hors trésorerie ainsi qu'en des variations négatives des éléments du fonds de roulement hors trésorerie de 13,6 millions de dollars. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 9,1 millions de dollars pour l'exercice considéré, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 9,6 millions de dollars à l'exercice précédent. L'utilisation des fonds de l'exercice considéré a consisté en une perte nette¹ en trésorerie de 1,9 million de dollars ajustée en fonction des éléments hors trésorerie ainsi qu'en des variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 7,2 millions de dollars.

Créances d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Diminution (augmentation) des créances d'exploitation	8,4 \$	(1,3) \$	(14,1) \$	(13,8) \$

Le solde des créances d'exploitation est fonction de l'écart entre le moment où les ventes sont conclues et celui où les sommes sont recouvrées. L'augmentation du solde des créances d'exploitation pour le trimestre considéré est attribuable principalement au fait qu'une proportion plus importante des créances d'exploitation de la Société, qui sont constituées principalement de ventes de commandes liées à des projets d'envergure entraînant généralement des délais de recouvrement plus longs, ont été enregistrées vers la fin de l'exercice considéré. La diminution du solde des créances d'exploitation au cours de l'exercice s'explique principalement par la baisse du volume global des ventes pour la période.

Stocks

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Diminution (augmentation) des stocks	(26,1) \$	(7,4) \$	(11,0) \$	7,9 \$
Augmentation (diminution) des acomptes de clients	11,0 \$	8,3 \$	4,2 \$	(4,1) \$

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

Les stocks augmentent habituellement lorsque le carnet de commandes et les nouvelles affaires sont en hausse, et diminuent lorsque l'inverse se produit. Les stocks varient également en fonction du délai entre les réceptions et les expéditions. Pour les deux périodes, les stocks ont augmenté en proportion de l'augmentation considérable du carnet de commandes de la Société. Pour financer son investissement dans les stocks, la Société exige, dans la mesure du possible, un acompte des clients pour les commandes importantes. L'augmentation des acomptes de clients pour les deux périodes est attribuable aux acomptes accrus reçus sur certaines commandes liées à des projets d'exportation d'envergure prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société pour le trimestre et par les opérations françaises et nord-américaines de la Société pour l'exercice.

Dettes d'exploitation et charges à payer

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation et des charges à payer	13,6 \$	0,6 \$	11,4 \$	(1,0) \$

Pour toutes les périodes indiquées, la fluctuation des dettes d'exploitation et des charges à payer est liée principalement au calendrier des paiements.

Entrées d'immobilisations corporelles

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Ajouts aux immobilisations corporelles	9,8 \$	10,3 \$	2,3 \$	1,3 \$
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	13,7 \$	0,3 \$	- \$	0,1 \$

La fluctuation des entrées d'immobilisations corporelles pour une période donnée comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est attribuable au calendrier de réception de certains équipements.

Le 2 novembre 2020, la Société a vendu une usine située à Montréal. Cette vente était un élément essentiel de l'optimisation de l'empreinte de fabrication de la Société en Amérique du Nord faisant partie de son plan de restructuration et de transformation. La production de l'usine cédée a été transférée aux autres usines nord-américaines et aux opérations indiennes de la Société. Le produit net tiré de la cession du bâtiment et du terrain s'est élevé à 12,4 millions de dollars, tandis que la valeur comptable nette des actifs était de 2,8 millions de dollars, ce qui a entraîné un gain de 9,6 millions de dollars. De plus, durant l'exercice, la Société a retenu les services d'un vendeur aux enchères pour se départir de la machinerie et de l'équipement excédentaires en prévision de la cession de l'usine.

Dettes à long terme

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Augmentation de la dette à long terme	18,2 \$	1,1 \$	3,9 \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	3,6 \$	2,9 \$	0,7 \$	0,5 \$
Variation de la facilité de crédit renouvelable	22,1 \$	- \$	11,3 \$	- \$

Au cours de l'exercice considéré, la filiale française de la Société a contracté un emprunt bancaire non garanti de 3,0 millions de dollars portant intérêt à taux variable et arrivant à échéance en 2026.

Rapport de gestion

Au cours de l'exercice, les opérations nord-américaines de la Société ont contracté un emprunt hypothécaire garanti de 11,6 millions de dollars comportant des versements d'intérêt mensuels au taux d'intérêt annuel de 3,80 % et des remboursements de capital commençant en octobre 2021, et qui est remboursable sur 15 ans. Par ailleurs, sa filiale italienne a réalisé trois nouvelles émissions de titres de créance à long terme auprès de deux institutions financières dans le cadre des mesures de soutien mises en œuvre par le gouvernement italien pour aider les entreprises dans le contexte de la pandémie. Plus précisément, la filiale a contracté des emprunts bancaires non garantis de 3,6 millions de dollars portant intérêt au taux de 1,00 % à 1,25 %, dont le capital doit être remboursé à compter de 2021 et de 2022, qui sont remboursables par versements mensuels et trimestriels et qui expirent en 2025 et en 2026.

Le 3 juillet 2020, la Société a obtenu un nouveau financement constitué d'une facilité de crédit multidevises de 65 000 \$ renouvelable tous les trois ans, soumise au calcul de la base d'emprunt. Les sommes prélevées peuvent être en dollars américains ou en dollars canadiens. Les prélèvements portent intérêt au taux de base américain, au taux préférentiel américain, au taux préférentiel canadien, au taux CDOR ou au taux LIBOR, majoré d'une marge qui dépend de l'excédent disponible de la Société. Aux termes de la facilité de crédit, la Société doit respecter une clause restrictive fondée sur un ratio financier. Au 28 février 2021, elle respectait cette clause restrictive.

Dividendes versés et rachat d'actions

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2021	Exercice clos le 29 février 2020	Trimestre clos le 28 février 2021	Trimestre clos le 29 février 2020
Dividendes versés	0,5 \$	2,0 \$	- \$	0,5 \$
Rachat d'actions	- \$	0,2 \$	- \$	0,1 \$

À la fin de l'exercice clos le 29 février 2020, le conseil d'administration a décidé qu'il était approprié de suspendre le dividende trimestriel. Cette décision tient toujours et sera revue sur une base trimestrielle.

Le 10 octobre 2019, le conseil d'administration de la Société a autorisé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter aux fins d'annulation un maximum de 151 384 actions à droit de vote subalterne, ce qui représente environ 2,5 % des actions à droit de vote subalterne en circulation de la Société. Après que la TSX a approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté aux fins d'annulation au cours de l'exercice précédent 36 300 actions à droit de vote subalterne au total, pour une contrepartie en espèces de 0,2 million de dollars. Le conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant l'exercice considéré.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est régie par une politique aux termes de laquelle aucune opération sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les opérations sur dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Rapport de gestion

Vue d'ensemble des risques

Le tableau qui suit présente les instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés.

Instruments financiers	Risques			
	Risque de marché			
	Change	Taux d'intérêt	Crédit	Liquidité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	x	x	x	
Placements à court terme	x	x	x	
Créances d'exploitation	x		x	
Actifs dérivés	x		x	
Dette bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires à court terme	x	x		x
Dettes d'exploitation et charges à payer	x			x
Acomptes de clients	x			x
Passifs dérivés	x			x
Dette à long terme	x	x		x

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux opérations commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les opérations de la Société utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacune d'entre elles est exposée au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux devises fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables.

Au 28 février 2021 et au 29 février 2020, l'encours des contrats dérivés s'établissait comme suit :

	Fourchette de taux de change		Juste valeur (en milliers de dollars américains)		Notionnel (en milliers)	
	28 février 2021	29 février 2020	28 février 2021 \$	29 février 2020 \$	28 février 2021	29 février 2020
Contrats de change à terme						
Vente de dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,30	1,33-1,34	(135)	(923)	22 000 \$ US	68 000 \$ US
Achat de dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,22	1,31-1,33	48	357	22 000 \$ US	68 000 \$ US
Achat de dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	-	1,10-1,11	-	(3)	-	1 205 \$ US
Vente d'euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,22-1,24	1,11-1,14	(168)	(174)	18 363 €	16 790 €
Achat d'euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,16-1,20	1,10-1,11	148	198	18 363 €	16 790 €
Vente de dollars américains contre des won coréens – de 0 à 12 mois	-	1 139-1 171	-	(70)	-	1 647 \$ US

Rapport de gestion

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des devises au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les sommes estimatives que la Société aurait versées ou reçues pour régler ces contrats à la date du bilan. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité des expositions aux fluctuations du change les plus importantes de la Société liées à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence indiquée pour les exercices clos les 28 février 2021 et 29 février 2020 :

	Résultat net (perte nette)	
	2021	2020
	\$	\$
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	(1 429)	(1 463)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	593	411

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse qui précède, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variables exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est lié principalement aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société lié à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2021, cinq clients (quatre en 2020) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 15,6 % (15,0 % en 2020), alors que les 10 principaux clients de la Société représentaient 63,5 % (61,2 % en 2020) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 13,7 % (13,4 % en 2020) du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue sur une base continue la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation particulières à tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit particulière qui est révisée périodiquement. Pour certaines créances d'exploitation, la Société peut obtenir des sûretés sous forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en défaut à l'égard des modalités de l'entente.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

Rapport de gestion

La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée applicable aux créances clients a été établie comme suit.

	Au 28 février 2021				
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux de perte attendue	0,287 %	0,606 %	0,682 %	4,203 %	
Valeur comptable brute	76 407	19 630	9 672	17 653	123 362
Correction de valeur pour pertes	219	119	66	742	1 146

	Au 29 février 2020				
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux de perte attendue	1,041 %	1,173 %	1,289 %	3,820 %	
Valeur comptable brute	83 711	16 619	7 445	21 989	129 764
Correction de valeur pour pertes	871	195	96	840	2 002

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances d'exploitation et des profits sur les actifs dérivés.

Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur le classement par échéance des créances d'exploitation.

	Au 28 février 2021	Au 29 février 2020
	\$	\$
Courant	76 407	83 711
En souffrance depuis 0 à 30 jours	19 630	16 619
En souffrance depuis 31 à 90 jours	9 672	7 445
En souffrance depuis plus de 90 jours	17 653	21 989
	123 362	129 764
Moins la correction de valeur pour pertes	1 146	2 002
Créances d'exploitation	122 216	127 762
Autres créances	13 157	7 480
Total des créances d'exploitation	135 373	135 242

Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur les variations de la correction de valeur pour pertes.

	Au 28 février 2021	Au 29 février 2020
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 002	1 662
Charges pour (reprise de) correction de valeur pour pertes	(142)	1 045
Recouvrements de créances d'exploitation	(313)	(95)
Radiations de créances d'exploitation	(497)	(552)
Change	96	(58)
Solde à la clôture de l'exercice	1 146	2 002

Risque de liquidité – voir l'exposé sous la rubrique *Liquidités et ressources en capital*

Rapport de gestion

ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars américains, sauf le nombre de poursuites)

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. À la fin de la période de présentation de l'information financière, 1 696 poursuites étaient en instance (1 561 au 29 février 2020). Au cours de l'exercice considéré, la Société a réglé 388 poursuites (436 au 29 février 2020) et 523 nouvelles poursuites ont été déposées contre la Société (648 au 29 février 2020). Les coûts de règlement et les frais juridiques liés aux poursuites relatives à l'amiante se sont établis à 2 897 \$ pour le trimestre (2 677 \$ au 29 février 2020) et à 11 011 \$ pour l'exercice (9 621 \$ au 29 février 2020).

ENTENTES HORS BILAN

La Société a conclu des ententes hors bilan. Elles sont décrites dans les notes 10, 13, 23 et 26 des états financiers consolidés audités de la Société. Les ententes, qui ont toutes été conclues dans le cours normal des activités, s'établissent comme suit :

- Garanties d'exécution relativement aux produits de la Société et à la livraison dans les délais convenus
- Lettres de crédit émises à des fournisseurs à l'étranger
- Contrats de location simple à court terme et/ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (en milliers de dollars américains)

La Société a conclu avec des parties liées les opérations suivantes, qui sont calculées à leur valeur d'échange.

- a) PDK Machine Shop Ltd. (« PDK ») est une société dont sont propriétaires certains membres de la famille de l'actionnaire contrôlant. PDK fournit des pièces de matériel usinées aux usines de la Société.

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 févr. 2021	29 févr. 2020	28 févr. 2021	29 févr. 2020
Achats de pièces de matériel	108 \$	325 \$	508 \$	708 \$

La Société a conclu avec PDK une entente lui conférant le droit d'acheter les actions de PDK moyennant une contrepartie égale à leur valeur comptable, dans le cas où PDK projetterait de vendre ses actions à un tiers. Si PDK projetait de vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs à un tiers, la Société aurait le droit d'acheter les stocks au coût et les autres actifs, à la valeur comptable. En cas de liquidation ou de vente projetée d'une partie des actifs suffisante pour que PDK ne puisse pas remplir ses obligations envers la Société aux termes de bons de commande à remplir, la Société a le droit et l'obligation d'acheter les stocks de PDK moyennant une contrepartie égale à leur coût. L'obligation maximale de la Société en vertu de ce droit d'achat se chiffre à 200 \$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au chef de la direction et au directeur financier, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Le chef de la direction et le directeur financier de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) en date du 28 février 2021, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de son contrôle interne à l'égard de l'information financière (au sens attribué à ce terme dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information de l'émetteur dans les documents annuels et intermédiaires*). L'évaluation, qui est fondée sur le guide intitulé *Internal Control-Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « COSO »), a été réalisée par le chef de la direction et le directeur financier de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu adéquatement et fonctionne de manière efficace au 28 février 2021.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. La Société compte prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser les conséquences de la survenance éventuelle d'une omission dans la communication ou les contrôles et procédures internes ou d'une erreur significative.

Changements apportés à la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société n'a apporté à la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière aucun changement important qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES

Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites ci-dessus sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées sont fondées sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement significatif n'a été apporté aux principales estimations comptables au cours des deux derniers exercices.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au coût ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Rapport de gestion

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges que pourrait entraîner la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations définies ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. La Société évalue les modalités contractuelles précises, les tendances passées et les risques de performance prévisionnels. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations définies ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision pour garantie d'exécution présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur les coûts des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un indice de dépréciation. Cette détermination fait appel à des jugements importants. Lorsqu'elle détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »), la direction établit les estimations en fonction d'hypothèses relatives notamment au coût du capital moyen pondéré, à la marge du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») et à la croissance des produits des activités ordinaires. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La Société estime son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est susceptible d'interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

JUGEMENTS CRITIQUES AUX FINS DE L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ

COVID-19

Depuis décembre 2019, la pandémie de COVID-19 occasionne des perturbations temporaires dans la production et la chaîne d'approvisionnement de la Société qui ont un effet défavorable important sur les activités et les résultats financiers de celle-ci. Le ralentissement économique provoqué par la pandémie, surtout dans le secteur pétrolier et gazier au début de l'exercice, s'est également traduit pour la Société par la diminution des ventes de vannes non liées à des projets. Néanmoins, les nouvelles affaires nettes de la Société ont connu une tendance positive au cours de l'exercice clos le 28 février 2021. La Société a mis en œuvre des mesures proactives pour protéger ses effectifs partout dans le monde et atténuer les nombreux effets de la pandémie, mais étant donné la nature changeante des circonstances entourant la COVID-19, il est impossible d'estimer avec exactitude la durée et la gravité de la pandémie non plus que ses répercussions à long terme sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. La pandémie de COVID-19 doit être considérée comme un nouveau facteur de risque.

En réaction à la pandémie de COVID-19, la Société a demandé la Subvention salariale d'urgence du Canada qui lui a permis d'éviter les mises à pied qui auraient autrement été nécessaires pour atténuer l'impact financier de la pandémie.

Consolidation

La Société consolide les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. dans les présents états financiers consolidés. Il a été déterminé que la Société détient sur cette entité structurée des droits substantiels qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, même si sa participation dans cette entité n'est que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris concernant les budgets), d'approuver les opérations sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devait être consolidée.

NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

- (i) En janvier 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié le document intitulé *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui prévoit une approche plus générale à l'égard du classement des passifs selon IAS 1, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture. Les modifications d'IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. En juillet 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 proposées en janvier 2020. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée étant permise.
- (ii) En août 2020, l'IASB a publié le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de la phase 2 traitent de questions qui pourraient avoir une incidence sur la présentation de l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris son remplacement. Ces modifications, qui complètent celles publiées en 2019, portent plus particulièrement sur des questions qui pourraient avoir une incidence sur la présentation de l'information financière pendant la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment les effets sur les flux de trésorerie contractuels découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, l'adoption anticipée étant permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers.

RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

Restrictions liées à la dette

Les modalités de la dette de la Société imposent des restrictions considérables aux activités que celle-ci peut exercer, ce qui pourrait l'empêcher de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. Les facilités de crédit et l'acte régissant les billets de premier rang de la Société comprennent un certain nombre de clauses restrictives importantes, qui limitent, entre autres choses, la mesure dans laquelle la Société pourra faire ce qui suit :

- contracter des emprunts;
- verser des dividendes sur ses actions, racheter ses actions ou rembourser des titres d'emprunt subordonnés;
- faire des placements;
- vendre des éléments d'actif, y compris les actions de ses filiales;
- garantir d'autres dettes;
- conclure des conventions qui limitent le versement de dividendes ou d'autres distributions de filiales faisant l'objet de restrictions;
- conclure des opérations avec des membres de son groupe;
- créer ou prendre en charge des privilèges ou des sûretés garantissant les dettes;
- conclure des opérations de vente ou de transfert ou des opérations de cession-bail;
- participer à des fusions ou à des regroupements d'entreprises;
- vendre la totalité ou la quasi-totalité de son actif.

Ces clauses restrictives pourraient limiter le pouvoir de la Société de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. La facilité de crédit actuelle de la Société comprend d'autres clauses qui sont encore plus restrictives, y compris des engagements financiers qui l'obligent à atteindre certains résultats financiers et d'exploitation et à se conformer à certains ratios financiers stipulés. Des événements indépendants de sa volonté pourraient l'empêcher de se conformer à ces clauses et engagements, ce qui pourrait l'obliger à réduire certaines de ses activités et de ses plans de croissance. Les clauses restrictives qui sont prévues dans l'acte régissant les billets de premier rang de la Société, ainsi que la facilité de crédit de la Société, ne s'appliquent pas aux coentreprises, aux placements minoritaires ou aux filiales ne faisant l'objet d'aucune restriction.

Nature cyclique des marchés d'utilisateurs finaux

La demande des produits de la Société dans un secteur ou dans un marché donné peut varier considérablement selon le niveau d'activité économique dans le secteur ou le marché en cause. De telles variations peuvent être atténuées par le fait que les ventes de la Société sont diversifiées sur le plan géographique et par la diversité des marchés des utilisateurs finaux. Rien ne garantit toutefois qu'une récession ou un ralentissement économique dans certains secteurs ou territoires, notamment le ralentissement actuel dans le secteur du pétrole et du gaz, n'aurait pas un effet défavorable important sur les ventes de la Société.

Rapport de gestion

La volatilité des prix des marchandises peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Les prix du pétrole brut et du gaz naturel ont grandement fluctué récemment et pourraient encore fluctuer en réaction à des changements relativement mineurs dans l'offre, la demande, l'incertitude du marché et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les prix du pétrole brut et du gaz naturel subissent l'incidence de nombreux facteurs, y compris, sans limitation : l'offre et la demande mondiales de pétrole brut et de gaz naturel; la conjoncture économique mondiale; les mesures prises par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (l'« OPEP ») et par l'alliance OPEP+; la réglementation gouvernementale; la stabilité politique et les facteurs géopolitiques; la capacité de transporter le pétrole brut vers les marchés; les faits nouveaux concernant le marché du gaz naturel liquéfié; la disponibilité et les prix des sources de carburant de rechange; et les conditions météorologiques.

Récemment, les prix mondiaux du pétrole se sont affaiblis en conséquence de la propagation d'un nouveau coronavirus (à l'origine de la maladie « COVID-19 ») conjuguée à l'échec de l'alliance OPEP+, sous l'impulsion de la Russie et de l'Arabie Saoudite, de s'entendre sur la réduction de la production. Les inquiétudes soulevées par la conjoncture économique mondiale, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des marchés boursiers, les coûts de l'énergie, les problèmes géopolitiques, les mesures prises par l'alliance OPEP+, l'inflation, la disponibilité et le coût du crédit, la décélération de la croissance économique en Chine, les différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine, l'agitation civile au Venezuela et en Iran et la pandémie de COVID-19 ont contribué à accroître l'incertitude économique et à réduire les attentes à l'égard de l'économie mondiale. Un affaiblissement accru du prix des marchandises pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Maladies et épidémies

L'apparition de maladies et d'épidémies peut avoir une incidence négative sur la Société, sur sa performance et sur sa situation financière. En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus appelée « COVID-19 » a été détectée à Wuhan, en Chine. En date du 20 mars 2020, la COVID-19 s'était propagée à plus de 100 pays et était considérée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. La COVID-19 a poussé les autorités de la santé ou d'autres autorités gouvernementales à ordonner la fermeture de bureaux ou d'autres entreprises, et des flambées de COVID-19 ou de nouvelles épidémies pourraient avoir le même effet et également occasionner un ralentissement économique généralisé. De tels événements peuvent avoir un effet négatif sur l'activité économique en dérégulant les chaînes d'approvisionnement et de livraison. Les activités de la Société pourraient subir les contrecoups de la contamination de membres de son personnel ou de la mise en isolement ou en quarantaine de membres de son personnel pour éviter l'exposition à une maladie contagieuse ou par suite d'une exposition à une telle maladie. À l'heure actuelle, la Société est désignée comme une « entreprise essentielle » et ses activités sont très peu touchées.

Un impact final négatif sur les données économiques fondamentales et sur la confiance des consommateurs pourrait plomber la valeur marchande, exacerber la volatilité du marché, agrandir les écarts de taux et réduire la liquidité, tous des facteurs qui pourraient avoir un effet défavorable sur les activités de la Société. Il n'est pas raisonnablement possible d'estimer combien de temps les activités seront perturbées ni quelle sera l'incidence financière d'une crise sanitaire de grande échelle. La vitesse de transmission et la portée de la COVID-19, tout comme la durée et l'intensité de la perturbation économique qu'elle provoque et de son impact social, sont incertaines, et les effets défavorables pourraient être importants. Bien que les organismes gouvernementaux et les participants du secteur privé tentent de réduire au minimum les effets de cette maladie, comme en ordonnant l'adoption de pratiques sanitaires resserrées, le télétravail, la quarantaine, la réduction ou la cessation des déplacements et d'autres restrictions, et bien que le corps médical tente de mettre au point des vaccins et d'autres traitements, l'efficacité de ces mesures n'est pas assurée. La situation pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats commerciaux de la Société. L'ampleur de l'impact de la COVID-19 (ou de toute autre maladie ou épidémie) sur les activités commerciales ou les résultats des investissements dépendra de l'évolution de la situation, qui est hautement incertaine et imprévisible, y compris de nouveaux renseignements concernant la gravité du coronavirus et les mesures à prendre pour en contenir la propagation ou traiter son effet, entre autres choses.

Concurrence

Les pressions de la concurrence dans les marchés de la Société pourraient entraîner une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires, les marges et le résultat net. De plus, la Société livre concurrence à des fabricants qui sont établis dans des pays où les salaires sont peu élevés et offrent de la robinetterie à des prix considérablement moins élevés que ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir la concurrence de ses concurrents actuels et futurs ni que cette concurrence n'aura pas d'effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes de la Société est constitué de commandes que la Société considère comme étant fermes. Il s'agit d'un indicateur du chiffre d'affaires futur. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas ultérieurement d'annulations ou d'ajustements, que le carnet de commandes générera des bénéfices et aucune garantie ne peut être donnée quant au moment auquel le chiffre d'affaires et les bénéfices tirés de ce carnet de commandes seront comptabilisés.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des compétences et de l'expérience des membres de sa haute direction et d'autres employés clés. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir à son service ces membres de la haute direction et employés clés. Le départ éventuel de plusieurs d'entre eux pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société.

Rapport de gestion

Risque de change

En raison de la composition géographique de la clientèle et de ses activités, la Société est exposée au risque de change. La Société conclut des contrats de change à terme pour gérer une partie de son risque net à l'égard des monnaies étrangères. Ces contrats à terme comportent un risque de crédit inhérent lié au manquement aux obligations des contreparties, risque que la Société gère en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières bien établies qui, d'après elle, seront en mesure de respecter leurs obligations. Le risque de change pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque de taux d'intérêt et de financement par emprunt

Une partie du passif de la Société est constituée de titres d'emprunt à taux d'intérêt variable. De ce fait, la Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation. À l'échéance de ces instruments, la Société pourrait également ne pas être en mesure de refinancer ces instruments à des conditions favorables pour la Société, ou pas du tout. De plus, les termes de la dette de la Société prévoient qu'en cas de défaut, cette dette devient immédiatement exigible. Le défaut de refinancer la dette existante à des conditions favorables ou de respecter les conditions de cette dette pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Disponibilité et prix des matières premières

Le prix des matières premières, principalement de l'acier, représente une part substantielle des coûts de fabrication de la Société. Dans le passé, il a connu des fluctuations et, dans certains cas, a eu tendance à être volatil. Rien ne garantit que la Société réussira à transmettre à sa clientèle les augmentations de coûts découlant de la hausse du prix des matières premières en augmentant ses prix de vente ou à absorber ces augmentations des coûts sans réduire ses marges bénéficiaires.

De plus, il se produit à l'occasion des pénuries de certaines matières premières. Habituellement, ces pénuries ne durent pas longtemps, et la Société est généralement en mesure de satisfaire ses besoins. Toutefois, rien ne garantit que la Société aura des sources d'approvisionnement suffisantes pour satisfaire tous ses besoins en temps opportun.

Relations de travail

Un grand nombre d'employés de la Société sont couverts par des conventions collectives. Bien que la Société ait réussi par le passé à négocier le renouvellement de ces conventions, rien ne garantit que ce sera le cas dans l'avenir. L'incapacité de renégocier des conventions collectives pourrait entraîner des arrêts de travail ou une hausse des frais de main-d'œuvre, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats.

Dépendance envers les fournisseurs clés

La Société compte plusieurs fournisseurs clés avec lesquels elle a investi dans la fabrication de matrices à forger et de modèles à couler. Bien que la Société dispose d'autres sources d'approvisionnement pour la plupart de ses achats de matières premières, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir sur elle des répercussions défavorables.

Dépendance envers les distributeurs et les agents commerciaux

La capacité de ses distributeurs indépendants et agents commerciaux de vendre ses produits dans leurs marchés respectifs a une incidence directe sur la Société. Le succès durable de la Société est par conséquent lié à sa capacité d'attirer et de retenir les services des distributeurs et des agents commerciaux dont elle a besoin pour soutenir ses activités actuelles et poursuivre sa croissance.

Ententes contractuelles visant des projets

Pour faire face à la concurrence dans la vente de robinets, la Société pourrait conclure des contrats prévoyant la fabrication de robinets à des prix déterminés pour livraison à une date fixe ou selon des échéanciers fixes. Ces contrats peuvent comporter des risques élevés en raison d'une augmentation imprévue des prix des matières premières et d'autres coûts liés à des conditions contractuelles plus strictes. Bien que les modalités des contrats puissent varier d'un client à l'autre, les retards de production et d'autres critères de performance peuvent entraîner des dommages-intérêts fixés à l'avance et d'autres pénalités en cas de non-exécution ou d'autres problèmes de garantie imputables aux modalités et conditions plus strictes de ces contrats.

Risques économiques et politiques associés aux ventes et aux activités internationales

Étant donné que la Société vend et fabrique ses produits à l'échelle mondiale, elle est exposée aux risques liés aux activités internationales. L'issue des négociations du Brexit est incertaine, et le processus pourrait dérailler à tout moment. L'élection de gouvernements protectionnistes ou la mise en œuvre de politiques commerciales protectionnistes pourraient avoir une incidence défavorable sur la circulation transfrontalière des marchandises, des services et des personnes, y compris en Amérique du Nord. Jusqu'à ce que les politiques soient modifiées ou que de nouvelles lois soient édictées, le cas échéant, l'incertitude engendrée par le changement rapide de la conjoncture politique pourrait nuire à la capacité de la Société d'établir efficacement des plans à court et à moyen terme.

La modification de la législation fiscale, la possibilité d'une expropriation et d'un embargo, les restrictions du change et les perturbations sur le plan politique ou militaire et/ou le terrorisme ou encore des changements dans le cadre réglementaire pourraient également avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

Rapport de gestion

Cas de force majeure

Les cas de force majeure sont des événements ou circonstances imprévisibles qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ils comprennent notamment l'instabilité politique, la guerre, le terrorisme, les grèves, les émeutes et la criminalité, ainsi que les événements liés aux conditions météorologiques ou sismiques rigoureuses, tels que les tremblements de terre, les ouragans, les tsunamis, les tornades, les tempêtes de verglas, les inondations et les éruptions volcaniques. Le risque d'un cas de force majeure est imprévisible et peut entraîner des retards ou des annulations de commandes et de livraisons aux clients, des retards dans la réception des matériaux provenant des fournisseurs, des dommages aux installations ou aux équipements, des lésions corporelles ou des décès et la possibilité de responsabilité légale.

Poursuites relatives à l'amiante

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des lésions corporelles réputées causées par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. Malgré une défense vigoureuse contre ces allégations, rien ne garantit que la Société l'emportera. Des décisions, des jugements ou des modalités de règlement défavorables pourraient avoir une incidence négative significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Responsabilité du fait du produit et autres genres de poursuites

À l'instar d'autres entreprises manufacturières internationales, la Société a déjà fait et pourrait encore faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites liées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles en raison de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit à une assurance complète de responsabilité civile générale qui, à son avis, est généralement conforme aux pratiques de son secteur d'activité. Néanmoins, cette couverture d'assurance ne couvre pas certains types de réclamations (comme les réclamations en cours relatives à l'amiante) qui pourraient être présentées contre de la Société. Les primes de l'assurance responsabilité civile générale ont également augmenté considérablement au cours des dernières années. En conséquence, la Société n'est pas certaine qu'elle pourra continuer d'obtenir une assurance de responsabilité civile générale à des coûts raisonnables ou, si une telle couverture est offerte, qu'elle couvrira adéquatement sa responsabilité.

Risque lié à la santé et à la sécurité

La Société s'efforce d'offrir à ses employés, à ses sous-traitants et à ses visiteurs un environnement sécuritaire et exempt de risque pour la santé. Elle a mis en œuvre dans l'ensemble de ses installations des politiques et des procédures pour assurer le respect de l'ensemble des lois, des règlements et des normes en matière de santé et de sécurité. La Société reconnaît que l'absence d'un solide programme de santé et de sécurité pourrait l'exposer à la perte de temps de production, à des pénalités et à des poursuites et avoir un impact sur les commandes futures du fait que certains clients pourraient tenir compte de ses antécédents en matière de santé et de sécurité dans l'attribution de contrats.

Réglementation environnementale

Les activités et les biens de la Société sont soumis à des lois et à des règlements de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évacuation d'eau et d'air, la gestion et l'élimination des déchets et la sécurité des employés. Ces lois et règlements prévoient des amendes élevées en cas d'infraction, l'arrêt de l'exploitation dans certaines circonstances, l'installation de matériel de contrôle de la pollution coûteux ou la réalisation de travaux coûteux de remise en état des lieux. En outre, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ou l'application plus stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue précédemment ou l'imposition de nouvelles exigences en matière de remise en état pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants pour la Société.

Contrôles à l'égard de la communication et de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109, il incombe au chef de la direction et au directeur financier de la Société de concevoir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et d'en évaluer l'efficacité. Il leur incombe également de concevoir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS. Tout système de contrôle comporte des restrictions inhérentes et est fondé en partie sur la possibilité ou la probabilité d'événements futurs. Par conséquent, un système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs seront atteints.

Contrôle de la Société

Société Holding Velan Ltée (l'« actionnaire contrôlant ») est propriétaire de 15 566 567 actions à droit de vote multiple, ce qui représente au total environ 92,8 % des droits de vote rattachés au capital de la Société. Le contrôle des droits de vote permet à l'actionnaire contrôlant de décider de toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires. L'actionnaire contrôlant a indiqué à la Société que la vente des actions nécessite le consentement de certains membres de la famille Velan et leurs entités contrôlées.

Rapport de gestion

L'actionnaire contrôlant a, dans les faits, suffisamment de droits de vote pour empêcher un changement de contrôle de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne. La vente par l'actionnaire contrôlant d'un nombre important d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice des droits de conversion rattachés aux actions à droit de vote multiple pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne.

Impôt sur le résultat et autres risques fiscaux

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de territoires fiscaux et effectue une grande quantité d'opérations d'achat et de vente transfrontalières. Les règlements fiscaux de certains pays deviennent plus complexes. Une ou plusieurs autorités fiscales pourraient être en désaccord avec le traitement fiscal adopté par la Société, ce qui entraînerait des coûts de défense et peut-être des cotisations fiscales.

Respect de la législation de pays étrangers

En raison de la nature mondiale de ses activités, la Société est assujettie à des systèmes de lois et de règlements souvent complexes qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ces lois et règlements comprennent notamment des lois anticorruption, des contrôles des exportations et des douanes, des contrôles du change, des règlements sur la fixation des prix de cession interne ainsi que des sanctions économiques imposées par les autorités gouvernementales. Le non-respect de ces lois pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats et entraîner des sanctions criminelles, civiles et administratives. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour s'assurer que ces lois sont respectées par ses employés et ses représentants.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les activités de la Société en Chine et à Taïwan, et une partie de ses activités en France et en Corée, sont exercées avec des partenaires qui sont des entités détenant des participations ne donnant pas le contrôle. La réussite de ces entreprises est tributaire de la performance satisfaisante des partenaires dans l'exécution de leurs obligations. Le défaut de ces partenaires de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer des obligations financières et des obligations de performance additionnelles à la Société et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats et sa situation financière.

Cybersécurité

Les réseaux informatiques de la Société sont essentiels au fonctionnement quotidien et contiennent des informations sur les finances, le personnel, les produits, les clients et les fournisseurs de la Société. Les risques liés à la cybersécurité sont de plus en plus complexes, variés et nombreux. Une atteinte importante à la cybersécurité peut avoir des conséquences telles que la perte d'informations clés, une atteinte à la réputation et la perturbation des activités, lesquelles peuvent également être très nuisibles sur le plan financier. Bien que la Société consacre des ressources considérables au maintien et à la protection de ses réseaux informatiques, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de prévenir ou de détecter une atteinte potentielle à la sécurité de ses réseaux ou d'y réagir adéquatement, car, entre autres facteurs, les menaces à la cybersécurité sont en constante mutation et il peut être difficile de prévoir ces menaces et de les détecter immédiatement. L'omission de prévenir ou de détecter une atteinte aux réseaux de technologie de l'information de la Société, ou d'y répondre, pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Rapport de gestion

RAPPROCHEMENTS ET MESURES HORS IFRS

Dans le présent rapport de gestion ainsi que dans d'autres parties du Rapport annuel 2021, la Société utilise des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles de comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. Ces rapprochements sont présentés ci-dessous.

Résultat d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation, résultat net ajusté (perte nette ajustée) et bénéfice (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») ajusté (ajustée)

Pour l'exercice clos le	28 février 2021	29 février 2020	28 février 2019	28 février 2018	28 février 2017
Résultat (perte) d'exploitation	2 241	(6 669)	(7 000)	(18 315)	13 068
<u>Ajustements au titre des éléments suivants :</u>					
Frais de restructuration et de transformation	5 622	9 566	-	-	-
Gain sur cession de l'usine de Montréal	(9 552)	-	-	-	-
Résultat (perte) d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation	(1 689)	2 897	(7 000)	(18 315)	13 068
Résultat net (perte nette) ¹	2 867	(16 390)	(4 882)	(17 811)	7 737
<u>Ajustements au titre des éléments suivants :</u>					
Amortissement des immobilisations corporelles	10 148	10 803	11 566	11 035	11 943
Amortissement des immobilisations incorporelles et coûts de financement	2 514	2 177	2 009	1 842	1 767
Charges financières, montant net	866	1 389	695	197	74
Impôt sur le résultat	(822)	8 543	(2 301)	361	4 680
BAIIA	15 573	6 522	7 087	(4 376)	26 201
<u>Ajustements au titre des éléments suivants :</u>					
Frais de restructuration et de transformation	5 622	9 566	-	-	-
Gain sur cession de l'usine de Montréal	(9 552)	-	-	-	-
BAIIA ajusté	11 643	16 088	7 087	(4 376)	26 201

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

Pour le trimestre clos :	28 février 2021	29 février 2020
Résultat d'exploitation	(2 000)	(908)
<u>Ajustements au titre des éléments suivants :</u>		
Frais de restructuration et de transformation	1 290	7 086
Résultat d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation	(710)	6 178
Résultat net (perte nette) ¹	338	(11 116)
<u>Ajustements au titre des éléments suivants :</u>		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 632	2 758
Amortissement des immobilisations incorporelles et coûts de financement	646	679
Charges financières, montant net	343	550
Impôt sur le résultat	(2 311)	9 911
BAIIA	1 648	2 782
<u>Ajustements au titre des éléments suivants :</u>		
Frais de restructuration et de transformation	1 290	7 086
BAIIA ajusté	2 938	9 868

Le terme « résultat d'exploitation avant frais de restructuration et de transformation » s'entend du résultat d'exploitation majoré des frais de restructuration et de transformation, moins le gain sur cession de l'usine de Montréal. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Le terme « BAIIA ajusté » s'entend du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple majoré des frais de restructuration et de transformation, moins le gain sur cession de l'usine de Montréal, plus l'amortissement des immobilisations corporelles, l'amortissement des immobilisations incorporelles, le montant net des charges financières et la provision pour charge d'impôt sur le résultat. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Velan Inc.

États financiers consolidés

Exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Velan Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Velan Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 28 février 2021 et 29 février 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 28 février 2021 et 29 février 2020;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 février 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Réalisation des actifs d'impôt différé <i>Se reporter à la note 2 – Principales méthodes comptables et à la note 21 – Impôt sur le résultat des états financiers consolidés.</i> La Société avait comptabilisé des actifs d'impôt différé d'un montant de 33,1 M\$ au 28 février 2021. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs.	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Tester l'évaluation par la direction de la réalisation des actifs d'impôt différé selon les juridictions, notamment évaluer la probabilité que des bénéfices imposables futurs suffisants seront dégagés au cours de la période future. • Évaluer si les bénéfices imposables futurs utilisés par la direction étaient raisonnables compte tenu des rendements actuels et passés par juridiction, des plans approuvés par le conseil d'administration et déterminer si ces bénéfices imposables futurs étaient cohérents avec les éléments probants obtenus dans d'autres domaines de l'audit. • Tester les données sous-jacentes utilisées dans l'estimation par la direction des bénéfices imposables futurs et effectuer une analyse de sensibilité des données sous-jacentes afin d'évaluer l'incidence potentielle sur l'estimation par la direction des bénéfices imposables futurs. • Évaluer si la direction a effectué des ajustements appropriés pour tenir compte des écarts entre les bénéfices comptables et les bénéfices imposables.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison des jugements importants portés par la direction pour estimer les bénéfices imposables futurs qui soutiennent la comptabilisation des actifs d'impôt différé. Cela a nécessité un degré de subjectivité et des travaux d'audit accrus dans la mise en œuvre des procédures relatives à l'estimations des bénéfices imposables futurs. Les procédures ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des lois fiscales étrangères et canadiennes.	• Recourir à des professionnels ayant des compétences spécialisées et une connaissance des lois fiscales étrangères et canadiennes pour évaluer l'application des lois et règlements fiscaux juridictionnels utilisés dans les bénéfices imposables futurs de la Société.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 19 mai 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A126402

Velan Inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 28 février 2021 et 29 février 2020

(en milliers de dollars américains)

	28 février 2021 \$	29 février 2020 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	74 688	75 327
Placements à court terme	285	627
Créances d'exploitation (note 4)	135 373	135 242
Impôt sur le résultat à recouvrer	3 798	3 463
Stocks (note 5)	204 161	170 265
Acomptes et charges payées d'avance	8 670	5 191
Actifs dérivés	196	555
	<u>427 171</u>	<u>390 670</u>
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (notes 7 et 8)	96 327	98 179
Immobilisations incorporelles et goodwill (note 9)	17 319	17 148
Impôt sur le résultat à recouvrer	5 927	5 284
Impôt différé (note 21)	33 140	26 702
Autres actifs	949	513
	<u>153 662</u>	<u>147 826</u>
Total des actifs	<u>580 833</u>	<u>538 496</u>
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 10)	11 735	44 317
Emprunts bancaires à court terme	-	1 379
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 11)	90 840	73 271
Impôt sur le résultat à payer	1 609	1 493
Acomptes de clients	62 083	47 208
Provisions (note 12)	29 515	37 090
Passifs dérivés	303	1 169
Partie à court terme des obligations locatives à long terme (note 8)	1 578	1 621
Partie à court terme de la dette à long terme (note 13)	9 902	8 311
	<u>207 565</u>	<u>215 859</u>
Passifs non courants		
Obligations locatives à long terme (note 8)	12 649	13 722
Dette à long terme (note 13)	48 189	10 986
Impôt sur le résultat à payer	1 410	1 576
Impôt différé (note 21)	2 545	2 869
Autres passifs	8 254	8 623
	<u>73 047</u>	<u>37 776</u>
Total des passifs	<u>280 612</u>	<u>253 635</u>
Total des capitaux propres	<u>300 221</u>	<u>284 861</u>
Total des passifs et des capitaux propres	<u>580 833</u>	<u>538 496</u>

Engagements et éventualités (note 23)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,


James A. Mannebach, administrateur


Yves Leduc, administrateur

Velan Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	2021 \$	2020 \$
Chiffre d'affaires (note 25)	302 063	371 625
Coût des ventes (notes 5 et 16)	221 524	283 491
Marge brute	80 539	88 134
Frais d'administration (note 17)	80 091	85 189
Frais (produits) de restructuration et de transformation (note 20)	(3 930)	9 566
Autres charges	2 137	48
Résultat d'exploitation	2 241	(6 669)
Produits financiers	1 037	1 220
Charges financières	(1 903)	(2 609)
Charges financières, montant net	(866)	(1 389)
Résultat avant impôt	1 375	(8 058)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat (note 21)	(822)	8 543
Résultat net de l'exercice	2 197	(16 601)
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	2 867	(16 390)
Participations ne donnant pas le contrôle	(670)	(211)
	2 197	(16 601)
Résultat par action (note 22)		
De base et dilué	0,13	(0,76)
Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple	-	0,09 (0,12 \$ CA)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	2021 \$	2020 \$
Résultat global		
Résultat net de l'exercice	2 197	(16 601)
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion sur des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain)	13 163	(5 215)
Résultat global	15 360	(21 816)
Résultat global attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	15 907	(21 447)
Participations ne donnant pas le contrôle	(547)	(369)
	15 360	(21 816)

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat net.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple						Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au 28 février 2019	73 090	6 074	(28 990)	254 606	304 780	4 053	308 833
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(16 390)	(16 390)	(211)	(16 601)
Autres éléments du résultat global	-	-	(5 057)	-	(5 057)	(158)	(5 215)
Incidence de la rémunération fondée sur des actions [note 14 d)]	-	(9)	-	-	(9)	-	(9)
Rachat d'actions [note 14 c)]	(395)	195	-	-	(200)	-	(200)
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(1 395)	(1 395)	-	(1 395)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(552)	(552)	-	(552)
Solde au 29 février 2020	72 695	6 260	(34 047)	236 269	281 177	3 684	284 861
Résultat net de l'exercice	-	-	-	2 867	2 867	(670)	2 197
Autres éléments du résultat global	-	-	13 040	-	13 040	123	13 163
Solde au 28 février 2021	72 695	6 260	(21 007)	239 136	297 084	3 137	300 221

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite des montants par action)

	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	2 197	(16 601)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 28)	(4 080)	12 125
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 29)	(7 212)	14 119
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9 095)	9 643
Activités d'investissement		
Placements à court terme	342	31
Entrées d'immobilisations corporelles	(9 810)	(10 303)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(1 095)	(1 781)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	13 738	272
Variation nette des autres actifs	(274)	102
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	2 901	(11 679)
Activités de financement		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(482)	(1 963)
Rachat d'actions [note 14 c)]	-	(200)
Emprunts bancaires à court terme	(1 379)	(793)
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	22 132	-
Augmentation de la dette à long terme	18 195	1 122
Remboursement de la dette à long terme	(3 643)	(2 896)
Remboursement des obligations locatives à long terme	(1 724)	(1 575)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	33 099	(6 305)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie	5 038	(1 515)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	31 943	(9 856)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice, montant net	31 010	40 866
Trésorerie à la clôture de l'exercice, montant net	62 953	31 010
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	74 688	75 327
Dette bancaire	(11 735)	(44 317)
	62 953	31 010
Informations supplémentaires		
Intérêts reçus (payés)	(967)	(904)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(6 757)	3 006

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

1 Généralités et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et de ses filiales. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle.

La Société est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société par actions sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. La Société a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2. La société mère ultime de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 19 mai 2021.

2 Principales méthodes comptables

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle est définie comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les indicateurs servant à déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité se répartissent en indicateurs principaux et secondaires.

Parmi les indicateurs principaux, on compte :

- la monnaie dans laquelle sont libellées les ventes et les entrées de trésorerie;
- la monnaie du pays influant le plus sur les prix de vente;
- la monnaie dans laquelle sont libellées les charges et les sorties de trésorerie.

Les indicateurs principaux ont plus de poids que les indicateurs secondaires. Si la monnaie fonctionnelle peut être déterminée au moyen des indicateurs principaux, les indicateurs secondaires ne sont pas pris en considération.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain.

Consolidation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de la Société et de ses filiales. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité émettrice, notamment une entité structurée, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités de l'entité émettrice. Les filiales sont pleinement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date de cessation du contrôle.

Toutes les filiales préparent leurs états financiers à la même date de présentation de l'information financière que la Société, sauf Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd., dont la date de clôture d'exercice est le 31 décembre.

Le résultat consolidé comprend la quote-part revenant à la Société des résultats d'exploitation de cette entité jusqu'à cette date. Les transactions et soldes intragroupes et les profits et pertes latents sur les transactions intragroupes sont éliminés.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Transactions et soldes en monnaie étrangère

La Société et ses filiales convertissent leurs transactions et leurs soldes libellés en monnaie étrangère dans leur monnaie fonctionnelle. Une monnaie étrangère est définie comme toute monnaie différente de la monnaie fonctionnelle d'une entité.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux hebdomadaires moyens tout au long de l'exercice. Les profits et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

Conversion des comptes des filiales à l'étranger

Les états financiers des filiales à l'étranger de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière. Tous les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice, et les produits et charges le sont au taux moyen de la période. Les profits et les pertes qui résultent de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

Instruments financiers

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances d'exploitation et des actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, des emprunts bancaires à court terme, des dettes d'exploitation et charges à payer, des acomptes de clients, de la dette à long terme et des passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (se reporter à la rubrique « Dérivés incorporés »). Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Sauf en des circonstances très limitées, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation au titre de ces passifs est acquittée ou éteinte, ou qu'elle a expiré.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Instruments financiers classés au coût amorti

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, de la Société sont comptabilisés au coût amorti selon

la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus à l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument.

La Société évalue les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers évalués au coût amorti à la clôture de chaque exercice. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit.

Pour les créances d'exploitation, la Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9 selon laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie doivent être comptabilisées dès la comptabilisation initiale.

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé autonome, et que l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net, ni désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Bref, si le dérivé est incorporé à un instrument financier classé à la juste valeur par le biais du résultat net, il n'est pas séparé.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et de la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas d'élément d'option, et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de toute partie importante au contrat, ou dans la monnaie dans laquelle le prix du bien ou du service connexe qui est acquis ou livré est habituellement libellé dans le cadre de transactions commerciales effectuées à l'échelle internationale ou encore la monnaie qui est habituellement utilisée dans le cadre de contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers dans l'environnement économique dans lequel se produisent les transactions, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié au contrat hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. À l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

Les justes valeurs estimées pour les instruments financiers visent à fournir une approximation des montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de l'environnement actuel en matière de taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.

Comptabilisation des produits

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cours normal des activités de la Société. Les produits sont présentés déduction faite de la rémunération variable, notamment les taxes de vente et les taxes sur la valeur ajoutée, les retours, les rabais, les remises sur quantité et les provisions pour garanties d'exécution.

Les produits sont comptabilisés lorsque le modèle en cinq étapes décrit dans IFRS 15 est mené à terme. Les cinq étapes donnant lieu à la comptabilisation des produits visent à définir le ou les contrats conclus avec un client,

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

à déterminer les obligations de prestation contenues dans le contrat, à déterminer le prix de transaction, à répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation contenues dans le contrat et à comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli ou à mesure que l'entité remplit une obligation de prestation.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un emplacement spécifié, conformément aux modalités dont il a été convenu, que le contrôle et le risque d'obsolescence et de perte ont été transférés au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose de preuves objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux, et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des remises sur quantité et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les remises sur quantité, les retours et les provisions pour garanties d'exécution. Les remises sur quantité sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Elle est comptabilisée en diminution du chiffre d'affaires lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant a été raisonnablement estimé. La provision pour garantie d'exécution n'est pas comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures.

Ventes de services

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société livre les services.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des fonds en banque, d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition, et de la dette bancaire. La dette bancaire est présentée dans les passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au moins trois mois à partir de la date d'acquisition, mais de moins de un an.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts de vente variables applicables. Le coût des stocks est établi comme suit :

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- a) les matières premières sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré, exception faite des éléments qui ne sont pas habituellement fongibles, qui sont évalués en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels;
- b) les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués selon le coût des matières premières décrit en a), majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication applicables.

La valeur des stocks obsolètes ou invendables repose sur l'évaluation que fait la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée à la lumière de l'usage passé, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte associé à des stocks particuliers. Toute perte de valeur peut être reprise lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite de toute aide publique connexe, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts d'acquisition comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts de fabrication comprennent les coûts des matières et de la main-d'œuvre directes, ainsi que les frais généraux de fabrication applicables. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les coûts ultérieurs ne sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif séparé, selon ce qui convient, que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'un élément remplacé est passée en charges lorsque l'élément est utilisé. Les autres frais de réparation et d'entretien sont tous comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les actifs sont amortis à partir du moment où ils sont prêts à être utilisés. Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont examinées et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé principalement selon les modes et les taux annuels ou durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Bâtiments	Dégressif à taux constant	De 4 % à 5 %
Matériel et outillage et mobilier et agencements	Dégressif à taux constant	De 10 % à 31 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel roulant	Dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société de l'actif net identifiable de la filiale acquise à la date d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises se rapportent principalement à des brevets, à des produits, à des conceptions, à des listes de clients, à des accords de non-concurrence et à des logiciels. Les immobilisations incorporelles générées en interne se rapportent à des frais de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement ne satisfassent aux critères à remplir aux fins du report.

La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net à la lumière de la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité des actifs font l'objet d'un examen et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent un changement de durée d'utilité. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés par modification de la durée ou du mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation. L'amortissement est déterminé principalement selon les modes et les durées qui suivent :

	Mode	Durée
Brevets, produits et conceptions	Linéaire	De 5 à 15 ans
Listes de clients	Linéaire	10 ans
Accords de non-concurrence	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	De 1 an à 3 ans

Aide publique

L'aide publique, comptabilisée sous la forme de subventions salariales et de crédits d'impôt à l'investissement (« CII »), est comptabilisée selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, l'aide se rapportant à des dépenses admissibles est déduite du coût des actifs ou des dépenses concernées dans la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées, dans la mesure où la réalisation est raisonnablement assurée. Des informations détaillées sur les subventions salariales reçues par la Société sont présentées aux notes 16 à 19.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs à durée d'utilité indéterminée (p. ex., le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée) ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation.

Tous les autres actifs non courants doivent être examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible.

Aux fins de l'application du test de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie identifiables séparément. Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe un indice d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. Une perte de valeur est comptabilisée, correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur sert d'abord à réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, et ensuite à réduire les autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et de sa valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Aux fins de l'application des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT en fonction du niveau auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises y ayant donné naissance.

Les actifs non courants et non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur antérieurement, font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de déterminer si la perte de valeur peut être reprise.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés respectivement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est calculée à partir des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société dégage des bénéfices imposables. Lorsqu'un actif est transféré entre des entités comprises dans le groupe consolidé, l'écart entre les taux d'imposition des deux entités est comptabilisé à titre de charge d'impôt dans la période au cours de laquelle le transfert a lieu. Des impôts exigibles sont comptabilisés au titre de tout impôt à payer dans la période considérée. Des passifs d'impôt exigible sont comptabilisés au titre de l'impôt exigible dans la mesure où les impôts demeurent impayés pour la période considérée et les périodes antérieures.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale peut recevoir plusieurs interprétations, et établit des provisions, au besoin. Des provisions au titre de positions fiscales incertaines sont comptabilisées lorsqu'elles sont probables, et elles correspondent à la meilleure estimation du montant faite par la Société.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode du report variable, au titre des écarts temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas pris en considération s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable. Les impôts différés sont déterminés au moyen des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires liés à des participations dans des filiales, sauf dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle les écarts temporaires s'inverseront, et où il est probable qu'ils ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt exigible si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Normalement, la Société n'a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif et un passif d'impôt exigible que lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si cette administration fiscale permet à la Société de faire ou de recevoir un seul paiement net. La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit : 1) sur la même entité imposable; soit 2) sur des

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou encore de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, dans chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou récupérés.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures attendues.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation.

La provision pour garantie d'exécution correspond à la valeur actuelle des dépenses requises pour régler l'obligation au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant l'évaluation actuelle du marché pour la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

Contrats de location

Dans les situations où la Société est un preneur, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque l'actif est prêt à être utilisé. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au montant de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte, le cas échéant, des coûts directs initiaux, des paiements de loyers versés d'avance, des frais de remise en état et des avantages incitatifs à la location reçus ainsi que de l'actif au titre du droit d'utilisation. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif, selon la méthode linéaire, laquelle reflète étroitement le rythme attendu de la consommation des avantages économiques futurs. L'actif au titre du droit d'utilisation peut être périodiquement réduit du montant des pertes de valeur, s'il en est, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers obtenue à l'aide du taux d'intérêt implicite ou, si ce taux ne peut être déterminé, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. Elle est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée si les paiements de loyers futurs changent du fait d'une variation d'un indice, d'un taux ou d'une estimation. Les sorties de trésorerie se rapportant au principal de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

La Société a choisi d'appliquer les exemptions relatives à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Selon ces exemptions, les paiements versés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location selon la méthode linéaire.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les attributions effectuées aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société sont comptabilisées selon la méthode axée sur la juste valeur. La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle reçoit des services des membres de son personnel en contrepartie d'options sur actions, d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions différées (« UAD »).

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Options sur actions

La juste valeur des services reçus des membres du personnel en contrepartie de l'attribution d'options est amortie sur la période d'acquisition des droits, à titre de charge de rémunération, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant total à passer en charges est établi en multipliant le nombre d'options dont l'acquisition est attendue par la juste valeur d'une option à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La seule condition à l'acquisition des droits réside dans le fait de demeurer un membre du personnel de la Société pendant un délai défini. L'acquisition des droits se fait généralement à raison de un quart par an sur une période de quatre ans à compter de la date d'attribution. Cette condition non liée à la performance du marché est prise en compte dans l'estimation du nombre d'options dont l'acquisition est attendue. Si le nombre d'options dont l'acquisition est attendue diffère de ce qui avait été attendu initialement, la charge est ajustée en conséquence. Lorsque des options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions. Le produit reçu, ainsi que le montant comptabilisé dans le surplus d'apport, déduction faite des coûts de transactions directement attribuables, le cas échéant, est comptabilisé dans le capital social.

UAR et UAD

Des UAR et des UAD peuvent être attribuées à certains administrateurs indépendants et employés à temps plein dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, aux termes duquel ils ont le droit de recevoir des paiements en trésorerie en fonction du cours de l'action de la Société au moment pertinent. Le passif au titre des UAR et des UAD est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est ajusté par la suite chaque date de clôture pour tenir compte des variations de la juste valeur selon l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR et d'UAD dont les droits deviendront éventuellement acquis. Le passif est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer sur la durée d'acquisition des droits, un montant correspondant étant imputé à la charge de rémunération.

Estimations comptables et hypothèses critiques

Les principales méthodes comptables de la Société décrites plus haut sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimée et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Provisions pour garantie

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provision pour garantie d'exécution

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. La Société évalue les modalités contractuelles précises, les tendances passées et les risques de performance prévisionnels. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations définies ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision pour garantie d'exécution présentée à l'état consolidé de la situation financière, ainsi qu'une incidence correspondante sur le chiffre d'affaires à l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. La question de déterminer s'il existe des indices d'une possible dépréciation exige un jugement important. Pour établir la valeur recouvrable d'une UGT, la direction prépare des estimations fondées sur des hypothèses telles que le coût moyen pondéré du capital, la marge du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») ainsi que la croissance des produits des activités ordinaires. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

Jugements critiques aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société

Pandémie mondiale d'un nouveau coronavirus (« COVID-19 »)

Depuis décembre 2019, la pandémie mondiale de COVID-19 a temporairement perturbé la production et la chaîne d'approvisionnement de la Société, et ces perturbations ont eu des conséquences négatives importantes sur ses activités et ses résultats financiers. Le ralentissement économique attribuable à la pandémie mondiale, surtout dans le secteur du pétrole et du gaz au début de l'exercice, s'est aussi traduit par une baisse des ventes de vannes non liées à des projets de la Société. Néanmoins, le nombre net de commandes a connu une tendance positive pour l'exercice clos le 28 février 2021. La Société a mis en place des mesures proactives pour protéger sa main-d'œuvre à l'échelle mondiale et atténuer les nombreux effets de la pandémie, mais étant donné l'évolution constante des circonstances

entourant la pandémie de COVID-19, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée, l'ampleur et les conséquences à long terme de cette pandémie mondiale sur les résultats financiers, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. La pandémie mondiale de COVID-19 doit être considérée comme un nouveau facteur de risque.

En réponse à la pandémie de COVID-19, la Société a présenté une demande afin de recevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui évite à la Société d'avoir à faire des mises à pied qui, autrement, seraient nécessaires pour contrer l'incidence financière de la pandémie. Les informations détaillées sur les subventions reçues par la Société sont présentées aux notes 16 à 19.

Consolidation

La Société consolide, dans les présents états financiers consolidés, les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. Il a été déterminé que la Société détient des droits substantiels sur cette entité structurée qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, bien que sa quote-part dans cette entité ne soit que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris les budgets), d'approuver les transactions portant sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devait être consolidée.

3 Nouvelles normes et modifications comptables

Nouvelles normes et modifications comptables publiées mais non encore adoptées

En janvier 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* (modifications d'IAS 1), qui fournit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1 en fonction des accords contractuels en vigueur à la date de clôture. Ces modifications touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation des actifs, des passifs, des produits ou des charges ni les informations que les entités communiquent sur ces éléments. En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur* (modification d'IAS 1), qui reportent d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 de janvier 2020. Les modifications d'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

En août 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié l'*Interest Rate Benchmark Reform (Phase 2)*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* et IFRS 16 *Contrats de location*.

Les modifications de la phase 2 visent des enjeux susceptibles d'avoir une incidence sur la présentation de l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris son remplacement par un taux alternatif. Ces modifications s'ajoutent à celles publiées en 2019 et mettent l'accent sur les enjeux susceptibles d'avoir une incidence sur la présentation de l'information financière durant la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris l'incidence de la modification des flux de trésorerie contractuels découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un taux alternatif. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

4 Créances d'exploitation

	Au 28 février 2021 \$	Au 29 février 2020 \$
Créances clients	123 362	129 764
Correction de valeur pour pertes	(1 146)	(2 002)
Autres créances	13 157	7 480
Total des créances d'exploitation	135 373	135 242

Les variations de la correction de valeur pour pertes sont présentées dans le tableau suivant.

	Au 28 février 2021 \$	Au 29 février 2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 002	1 662
Correction de valeur pour pertes (reprises)	(142)	1 045
Recouvrement de créances clients	(313)	(95)
Sortie de créances clients	(497)	(552)
Change	96	(58)
Solde à la clôture de l'exercice	1 146	2 002

La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

Les montants imputés au compte de la correction de valeur pour pertes sont généralement sortis lorsqu'on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils soient recouverts.

5 Stocks

	Au 28 février 2021 \$	Au 29 février 2020 \$
Matières premières	40 404	35 920
Produits en cours de fabrication et éléments finis	118 553	95 123
Produits finis	45 204	39 222
	204 161	170 265

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé pour l'exercice une provision nette supplémentaire de 3 843 \$ (3 971 \$ en 2020), compte tenu des reprises de 6 601 \$ (3 905 \$ en 2020).

La valeur comptable nette des stocks donnés en garantie aux termes de la dette à long terme de la Société s'élève à 103 235 \$ (néant en 2020).

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

6 Filiales et transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle

a) Participations dans des filiales

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principales filiales de la Société au 28 février 2021. À moins d'indication contraire, les filiales détiennent un capital social composé uniquement d'actions ordinaires, détenues directement par la Société, et le pourcentage des titres de participation détenus est égal aux droits de vote que la Société détient. Le pays de constitution ou d'inscription est celui de l'établissement principal.

Nom de l'entité	Monnaie fonctionnelle	Pays de constitution	% des titres de participation détenus par la Société		% des titres de participation détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		Activités principales
			2021	2020	2021	2020	
Velan Valve Corp.	Dollar américain	États-Unis	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Ltd.	Dollar américain	Corée	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Juwon Special Steel Co. Ltd.	Won coréen	Corée	50	50	50	50	Fonderie
Velan Valvulas Industriais, Lda	Euro	Portugal	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan S.A.S.	Euro	France	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Segault S.A.S.	Euro	France	75	75	25	25	Fabrication de robinetterie
Velan GmbH	Euro	Allemagne	100	100	-	-	Distribution de robinetterie
Velan ABV S.p.A.	Euro	Italie	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	Dollar américain	Taiwan	90	90	10	10	Fabrication de robinetterie
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.	Dollar américain	Chine	85	85	15	15	Fabrication de robinetterie
Velan Valves India Private Limited	Roupie indienne	Inde	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie

b) Restrictions importantes

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme détenus dans certains pays d'Asie sont assujettis à la réglementation locale sur le contrôle des changes. Cette réglementation impose des restrictions à l'exportation des capitaux de ces pays, autrement que par le versement normal de dividendes. Cependant, ces restrictions n'ont pas une incidence importante sur les activités et la gestion de la trésorerie de la Société, car elles visent moins de 7 % (8 % en 2020) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de la Société. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme assujettis à ces restrictions au 28 février 2021 totalisent 4 781 \$ (5 741 \$ en 2020).

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

c) Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau ci-dessous présente les informations financières résumées pour chaque filiale ou entité structurée qui détient des participations ne donnant pas le contrôle qui sont significatives pour la Société et qui sont comptabilisées dans les capitaux propres plutôt que dans le passif [voir la note 13 g)]. Les montants de chaque filiale sont indiqués avant les éliminations intragroupes.

États résumés de la situation financière

	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	Au 28 février 2021	Au 29 février 2020	Au 28 février 2021	Au 29 février 2020
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	5 475	5 621	4 823	4 839
Passifs courants	10 977	8 316	1 002	1 246
Actifs (passifs) courants, montant net	(5 502)	(2 695)	3 821	3 593
Actifs non courants	14 756	13 924	1 906	1 924
Passifs non courants	6 450	6 867	-	19
Actifs non courants, montant net	8 306	7 057	1 906	1 905
Actif net	2 804	4 362	5 727	5 498
Cumul de la participation ne donnant pas le contrôle	2 456	3 032	681	652

États résumés du résultat global

	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	12 130	16 202	5 283	7 450
Résultat net de l'exercice	(1 801)	(9)	229	55
Autres éléments du résultat global	244	(315)	-	-
Résultat global total de l'exercice	(1 557)	(324)	229	55
Résultat net attribué aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	(698)	(207)	29	(4)

Tableaux résumés des flux de trésorerie

	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(188)	1 309	(575)	694
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(324)	(2 786)	(19)	(86)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(711)	(312)	-	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 223)	(1 789)	(594)	608

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

7 Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Mobilier et agence- ments	Matériel informa- tique	Matériel roulant	Améliora- tions locatives	Actifs au titre du droit d'utilisa- tion (note 8)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 28 février 2019									
Coût	20 959	57 178	152 533	8 503	7 249	3 093	2 769	-	252 284
Cumul des amortissements	-	(29 812)	(121 183)	(7 211)	(6 342)	(2 629)	(1 570)	-	(168 747)
	20 959	27 366	31 350	1 292	907	464	1 199	-	83 537
Exercice clos le 29 février 2020									
Solde d'ouverture	20 959	27 366	31 350	1 292	907	464	1 199	15 163	98 700
Entrées	5 239	1 036	3 164	35	549	133	147	1 768	12 071
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	593	593
Sorties	-	-	(131)	-	-	(22)	-	(118)	(271)
Amortissement	-	(1 980)	(5 709)	(385)	(510)	(192)	(242)	(1 785)	(10 803)
Change	(900)	(266)	(385)	(22)	(11)	(16)	(44)	(467)	(2 111)
	25 298	26 156	28 289	920	935	367	1 060	15 154	98 179
Au 29 février 2020									
Coût	25 298	56 518	151 576	8 428	7 669	2 868	2 798	16 895	272 050
Cumul des amortissements	-	(30 362)	(123 287)	(7 508)	(6 734)	(2 501)	(1 738)	(1 741)	(173 871)
	25 298	26 156	28 289	920	935	367	1 060	15 154	98 179
Exercice clos le 28 février 2021									
Solde d'ouverture	25 298	26 156	28 289	920	935	367	1 060	15 154	98 179
Entrées	703	4 280	3 905	200	587	64	71	631	10 441
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	(1 088)	(1 088)
Sorties	(576)	(2 484)	(1 423)	(3)	-	(5)	-	(183)	(4 674)
Amortissement	-	(1 643)	(5 464)	(303)	(579)	(143)	(223)	(1 793)	(10 148)
Change	1 076	461	706	36	27	13	103	1 195	3 617
	26 501	26 770	26 013	850	970	296	1 011	13 916	96 327
Au 28 février 2021									
Coût	26 501	56 184	141 940	8 797	7 876	2 583	3 117	17 221	264 219
Cumul des amortissements	-	(29 414)	(115 927)	(7 947)	(6 906)	(2 287)	(2 106)	(3 305)	(167 892)
	26 501	26 770	26 013	850	970	296	1 011	13 916	96 327

La dotation aux amortissements de 10 148 \$ (10 803 \$ en 2020) est incluse à l'état consolidé du résultat net, à raison de 8 222 \$ (8 792 \$ en 2020) dans le coût des ventes et de 1 926 \$ (2 011 \$ en 2020) dans les frais d'administration.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

8 Contrats de location

a) Actifs au titre du droit d'utilisation

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Mobilier et agence- ments	Matériel informatique	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 29 février 2020							
Solde d'ouverture	6 528	7 150	113	48	241	1 083	15 163
Entrées	-	363	295	-	-	1 110	1 768
Modification de la durée des contrats	485	38	52	-	-	18	593
Sorties	-	-	-	-	-	(118)	(118)
Amortissement	(109)	(808)	(96)	(13)	(103)	(656)	(1 785)
Change	(256)	(184)	(5)	(2)	-	(20)	(467)
	<u>6 648</u>	<u>6 559</u>	<u>359</u>	<u>33</u>	<u>138</u>	<u>1 417</u>	<u>15 154</u>
Au 29 février 2020							
Coût	6 755	7 358	454	46	241	2 041	16 895
Cumul des amortissements	(107)	(799)	(95)	(13)	(103)	(624)	(1 741)
	<u>6 648</u>	<u>6 559</u>	<u>359</u>	<u>33</u>	<u>138</u>	<u>1 417</u>	<u>15 154</u>
Exercice clos le 28 février 2021							
Solde d'ouverture	6 648	6 559	359	33	138	1 417	15 154
Entrées	-	86	-	-	100	445	631
Modification de la durée des contrats	-	(973)	-	-	-	(115)	(1 088)
Sorties	-	(95)	-	-	-	(88)	(183)
Amortissement	(118)	(838)	(116)	(13)	(76)	(632)	(1 793)
Change	689	438	15	2	3	48	1 195
	<u>7 219</u>	<u>5 177</u>	<u>258</u>	<u>22</u>	<u>165</u>	<u>1 075</u>	<u>13 916</u>
Au 28 février 2021							
Coût	7 460	6 831	479	50	257	2 144	17 221
Cumul des amortissements	(241)	(1 654)	(221)	(28)	(92)	(1 069)	(3 305)
	<u>7 219</u>	<u>5 177</u>	<u>258</u>	<u>22</u>	<u>165</u>	<u>1 075</u>	<u>13 916</u>

b) Obligations locatives à long terme

	Au 28 février 2021	Au 29 février 2020
	\$	\$
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 578	1 621
Obligations locatives à long terme	<u>12 649</u>	<u>13 722</u>
	<u>14 227</u>	<u>15 343</u>

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat net :

	2021 \$	2020 \$
Charges liées aux contrats de location à court terme (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	272	311
Charges liées aux contrats de location visant des actifs de faible valeur, exception faite des contrats de location à court terme visant des actifs de faible valeur (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	125	153
Charges liées aux paiements de loyers variables (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	127	128
Charges d'intérêts (incluses dans les charges financières)	356	389

9 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Goodwill	Logiciels	Brevets, produits et conceptions	Listes de clients	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 28 février 2019						
Coût	8 943	8 139	14 889	6 165	699	38 835
Cumul des amortissements	-	(7 605)	(7 554)	(4 833)	(697)	(20 689)
	8 943	534	7 335	1 332	2	18 146
Exercice clos le 29 février 2020						
Solde d'ouverture	8 943	534	7 335	1 332	2	18 146
Entrées	-	337	1 444	-	-	1 781
Sorties et transferts	-	(2)	-	-	-	(2)
Amortissement	-	(309)	(1 265)	(603)	-	(2 177)
Change	(344)	(14)	(199)	(43)	-	(600)
	8 599	546	7 315	686	2	17 148
Au 29 février 2020						
Coût	8 599	8 176	15 872	5 928	673	39 248
Cumul des amortissements	-	(7 630)	(8 557)	(5 242)	(671)	(22 100)
	8 599	546	7 315	686	2	17 148
Exercice clos le 28 février 2021						
Solde d'ouverture	8 599	546	7 315	686	2	17 148
Entrées	-	219	876	-	-	1 095
Amortissement	-	(290)	(1 421)	(626)	-	(2 337)
Change	896	39	435	43	-	1 413
	9 495	514	7 205	103	2	17 319
Au 28 février 2021						
Coût	9 495	8 683	17 949	6 545	15	42 687
Cumul des amortissements	-	(8 169)	(10 744)	(6 442)	(13)	(25,368)
	9 495	514	7 205	103	2	17 319

La dotation aux amortissements de 2 337 \$ (2 177 \$ en 2020) est incluse à l'état consolidé du résultat net à raison de 1 394 \$ (1 349 \$ en 2020) dans le coût des ventes et de 943 \$ (828 \$ en 2020) dans les frais d'administration.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Au 28 février 2021, la Société avait inscrit pour 876 \$ (1 444 \$ en 2020) en frais de développement à l'actif, déduction faite de l'aide publique de 262 \$ (605 \$ en 2020), en tant que brevets, produits et conceptions.

Le goodwill de la Société est lié à l'UGT représentant Velan S.A.S. En 2019, la Société a soumis cette UGT à un test de dépréciation et a conclu qu'aucune perte de valeur du goodwill n'avait à être comptabilisée, vu que la valeur recouvrable dépassait de 37 761 \$ la valeur comptable de 26 446 \$. En 2021, la Société n'a relevé aucun changement important dans la composition de l'UGT, notamment sa valeur recouvrable estimée ou ses résultats d'exploitation. Conformément aux IFRS, la Société n'a pas soumis cette UGT à un test de dépréciation.

10 Facilités de crédit

- a) La Société et sa filiale américaine, Velan Valve Corp., avaient accès à des facilités de crédit non garanties de 63 338 \$ (85 000 \$ CA) au 29 février 2020. Les facilités de crédit étaient assujetties à un taux d'emprunt préférentiel correspondant au taux préférentiel majoré de 0,75 %. Au 29 février 2020, un montant de 33 341 \$ avait été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 9 183 \$ avait été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie. Ces facilités de crédit ont été remboursées et n'ont pas été renouvelées au cours de l'exercice.

La Société détient une facilité auprès d'Exportation et développement Canada de 28 100 \$ (30 000 \$ en 2020) visant des lettres de crédit et des lettres de garantie. Au 28 février 2021, un montant de 19 039 \$ (6 404 \$ en 2020) a été prélevé sur cette facilité. La facilité de crédit, qui vient à échéance le 31 août 2021, est renouvelée annuellement.

- b) Les filiales et les entités structurées à l'étranger avaient accès aux facilités de crédit suivantes au 28 février 2021 :

Garanties par des sûretés de la société

Facilités de crédit disponibles

Taux d'emprunt

Filiales à l'étranger

0,18 % à 9,70 %

78 740 \$ (59 439 €; 4 046 800 KW; 190 000 INR; 15 000 NDT)
[66 677 \$ (53 662 €; 4 281 800 KW; 270 000 INR;
15 000 NDT) en 2020] (note 27)

Entités structurées à l'étranger

2,48 % à 3,08 %

7 806 \$ (8 800 000 KW) [5 720 \$ (6 900 000 KW) en 2020]
(note 27)

Les facilités de crédit ci-dessus sont disponibles sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue, d'emprunts bancaires, de garanties, de lettres de crédit et de contrats de change à terme. La majorité de ces facilités de crédit porte intérêt à des taux variables fondés sur l'EURIBOR, le KORIBOR, l'EONIA ou le taux préférentiel. Les taux d'emprunt indiqués ci-dessus étaient les taux en vigueur au 28 février 2021. Les durées des facilités ci-dessus peuvent varier, certaines étant renouvelables annuellement ou ayant une durée indéterminée. La valeur comptable nette globale des actifs donnés en garantie aux termes des facilités de crédit ci-dessus totalise 6 797 \$ (7 016 \$ en 2020).

Au 28 février 2021, un montant de 11 735 \$ (10 976 \$ en 2020) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 15 037 \$ (8 069 \$ en 2020) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

11 Dettes d'exploitation et charges à payer

	Au 28 février 2021 \$	Au 29 février 2020 \$
Dettes fournisseurs	37 080	32 091
Dividendes à payer	-	482
Taxes sur les produits et services à payer	1 500	3 985
Commissions à payer	1 834	2 486
Charges à payer	25 636	13 032
Charges salariales à payer	21 673	18 285
Autres	3 117	2 910
	<u>90 840</u>	<u>73 271</u>

12 Provisions

	Provision pour garanties d'exécution \$	Provision pour garanties \$	Provision pour indemnités de départ \$	Autres provisions \$	Total \$
Solde au 28 février 2019	23 014	8 494	-	1 000	32 508
Ajouts	5 447	5 983	6 760	-	18 190
Utilisation	(1 266)	(2 641)	(1 274)	-	(5 181)
Reprises	(5 285)	(2 061)	-	-	(7 346)
Écarts de change	(783)	(298)	-	-	(1 081)
Solde au 29 février 2020	21 127	9 477	5 486	1 000	37 090
Provisions supplémentaires	2 029	2 464	-	1 000	5 493
Montants utilisés	(1 180)	(735)	(2 574)	-	(4 489)
Montants repris	(5 079)	(4 710)	(1 353)	-	(11 142)
Change	1 918	645	-	-	2 563
Solde au 28 février 2021	18 815	7 141	1 559	2 000	29 515

La provision pour garantie d'exécution découle de possibles retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Les estimations les plus appropriées de la direction tiennent compte des modalités contractuelles précises et des risques de performance prévisionnels. La provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant peut être raisonnablement estimé.

La Société offre diverses garanties à ses clients. La direction estime la provision pour réclamations au titre des garanties en s'appuyant sur l'information historique sur les réclamations au titre de garanties, ainsi que sur les tendances récentes pouvant laisser supposer que l'information passée sur les coûts pourrait ne pas correspondre à celle des réclamations futures. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'information estimée

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

relativement aux réclamations, mentionnons le succès des mesures prises par la Société au chapitre de la productivité et de la qualité, ainsi que les coûts des pièces et de la main-d'œuvre.

Au cours de l'exercice clos le 29 février 2020, la Société a comptabilisé une provision pour indemnités de départ de 6 760 \$ dans son état consolidé de la situation financière. Cette provision était principalement liée au programme de restructuration et de transformation de la Société (note 20).

La Société est fréquemment soumise à des audits aux fins de conformité par les organismes de réglementation. La direction estime les provisions à cette fin d'après les antécédents à cet égard ainsi que son évaluation d'un risque prospectif.

13 Dette à long terme

	Au 28 février 2021 \$	Au 29 février 2020 \$
Facilité de crédit renouvelable [note 13 a)]	22 132	-
Filiale canadienne		
Emprunt bancaire garanti (15 000 \$ CA; néant au 29 février 2020) [note 13 b)]	11 581	-
Filiales françaises		
Emprunts bancaires non garantis [5 547 €; (4 570) € au 29 février 2020] [note 13 c)]	6 723	5 017
Filiale italienne		
Emprunt bancaire non garanti (3 000 €; 330 € au 29 février 2020) [note 13 d)]	3 636	363
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (920 €; 1 183 € au 29 février 2020) [note 13 e)]	1 115	1 299
Entité structurée coréenne		
Emprunt bancaire garanti (7 064 200 KW; 7 757 040 KW au 29 février 2020) [note 13 f)]	6 266	6 431
Autres [note 13 g)]	6 638	6 187
	58 091	19 297
Moins la partie à court terme	9 902	8 311
	48 189	10 986

- a) Le 3 juillet 2020, la Société et sa filiale américaine, Velan Valve Corp., ont obtenu un nouveau financement sous la forme d'une facilité de crédit multidevises de 65 000 \$ assujettie à un calcul fondé sur la base d'emprunt et renouvelable aux trois ans. Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars américains ou canadiens et portent intérêt au taux de base américain, au taux préférentiel américain, au taux préférentiel canadien, ou au CDOR ou LIBOR, auquel s'ajoute une marge fondée sur l'excédent disponible de la Société. Aux termes de la facilité de crédit, la Société est tenue de respecter une clause restrictive fondée sur un ratio financier. Au 28 février 2021, la Société avait prélevé un montant de 22 132 \$ sur cette facilité de crédit renouvelable et avait émis des lettres de crédit et des lettres de garantie totalisant 5 436 \$, sur une capacité d'emprunt totale de 55 518 \$. De plus, la Société respectait les clauses restrictives.
- b) L'emprunt hypothécaire garanti de 11 581 \$ (15 000 \$ CA) porte intérêt au taux de 3,80 %. Les remboursements de capital mensuels de 94 \$ commencent en octobre 2021, et l'emprunt peut être remboursé sur une période de 15 ans.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- c) Les emprunts bancaires non garantis totalisant 6 723 \$ (5 547 €) portent intérêt selon une fourchette de [0,20 % à 0,81 %]. Ils sont remboursables par mensualités de 10 \$ et 20 \$ et par versements trimestriels de 61 \$. Ces emprunts viennent à échéance entre 2021 et 2026.
- d) Les emprunts bancaires non garantis totalisant 3 636 \$ (3 000 €) portent intérêt selon une fourchette de [1,00 % à 1,25 %]. Ils sont remboursables par mensualités de 20 \$, le remboursement du capital commençant en juillet 2021, et par versements trimestriels de 199 \$, le remboursement de capital commençant en octobre 2022. Ces emprunts viennent à échéance en 2025 et 2026.
- e) L'emprunt bancaire non garanti de 1 115 \$ (920 €) porte intérêt au taux de 3,00 %, est remboursable par versements semestriels de 139 \$ et vient à échéance en 2024.
- f) L'emprunt bancaire garanti de 6 266 \$ (7 064 200 KW) porte intérêt au taux de 1,40 % venant à échéance en 2025. Durant l'exercice 2021, les paiements ont été de 830 \$, alors qu'en 2022 les paiements trimestriels seront de 313 \$ jusqu'à l'expiration de l'entente.
- g) L'élément « Autres » comprend un montant de 5 380 \$ (4 438 €) [5 042 \$ (4 593 €) au 29 février 2020] lié à une option de vente inconditionnelle détenue par un actionnaire minoritaire d'une des filiales de la Société. Ce montant est considéré comme un passif et non comme une participation ne donnant pas le contrôle. Le passif est comptabilisé initialement à titre de quote-part revenant à la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de la filiale ou de l'entité structurée. Ultérieurement, le passif est comptabilisé à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux effectif initial. Les ajustements apportés à la valeur comptable sont comptabilisés à titre de charge financière dans l'état consolidé du résultat net.

La valeur comptable nette globale des actifs donnés en nantissement aux termes de la facilité de crédit renouvelable s'élevait à 290 288 \$ (néant en 2020) et aux termes des conventions d'emprunt à long terme, elle a totalisé 28 832 \$ (8 763 \$ en 2020).

La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à la juste valeur.

14 Capital social

- a) Autorisé – en nombre illimité
 - Actions privilégiées pouvant être émises en séries
 - Actions à droit de vote subalterne
 - Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action) pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne
- b) Émis

	Au 28 février 2021 \$	Au 29 février 2020 \$
6 019 068 actions à droit de vote subalterne	65 569	65 569
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	<u>72 695</u>	<u>72 695</u>

- c) Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société pouvait racheter, en vue d'annulation, au cours de la période de 12 mois se terminant le 22 octobre 2020, un nombre maximal de 151 384 des actions à droit de vote subalterne émises de la Société (ce qui représentait environ 2,5 % des actions de cette catégorie émises au 10 octobre 2019). La Société a décidé de ne pas renouveler cette offre

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

publique de rachat dans le cours normal des activités. Aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 28 février 2021. Au cours de l'exercice clos le 29 février 2020, 36 300 actions à droit de vote subalterne ont été rachetées pour une contrepartie en trésorerie de 200 \$, puis ont été annulées.

- d) En 1996, la Société a établi un régime d'options sur actions fixe (le « Régime d'options sur actions »), qu'elle a modifié au cours de l'exercice 2007 pour permettre à certains employés à temps plein, administrateurs, dirigeants et conseillers de la Société d'acheter des actions à droit de vote subalterne. Les options en cours restantes ont expiré au cours de l'exercice clos le 28 février 2021.

Le tableau qui suit résume la situation du régime d'options sur actions pour l'exercice clos le 29 février 2020 :

	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)
En circulation au 28 février 2019	140 000	14,63 \$ (19,26 \$ CA)	14,4
Options échues/perdues par renonciation	(110 000)	15,39 \$ (20,37 \$ CA)	-
En circulation au 29 février 2020	30 000	11,33 \$ (15,22 \$ CA)	2,5
Exercçables au 29 février 2020	30 000	11,33 \$ (15,22 \$ CA)	

- e) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAR permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du comité de gouvernance et des ressources humaines (« CGHR »), d'attribuer des UAR à certains de ses employés à temps plein. Une UAR est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAR n'a pas d'effet dilutif puisque les UAR acquises doivent être réglées en trésorerie. Les droits rattachés aux UAR seront acquis à la fin d'un cycle de rendement de trois ans, qui, normalement, débute le 1^{er} mars de l'année au cours de laquelle cette UAR est attribuée et se termine le dernier jour de février de la troisième année suivant cette attribution, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de rendement durant la période, tel que le détermine le CGHR de la Société.

Au 28 février 2021, la Société n'avait aucune UAR en cours du fait qu'elles ont toutes expiré à la fin de l'exercice précédent.

- f) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAD permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du CGHR, d'attribuer des UAD à certains de ses administrateurs indépendants et employés à temps plein. Une UAD est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAD n'a pas d'effet dilutif puisque les UAD acquises doivent être réglées uniquement en trésorerie.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Les droits rattachés aux UAD sont acquis à la première des deux dates suivantes :

le sixième anniversaire de la date d'attribution; ou

- le jour où le porteur de l'UAD atteint l'âge de la retraite, qui, à moins que le CGHR n'en décide autrement, est l'âge de 65 ans ou l'âge auquel la combinaison des années de service à la Société et de l'âge du porteur est égale à 75 ans, selon le premier à être atteint, étant entendu que l'âge de la retraite ne doit pas être inférieur à 55 ans.

De plus, une attribution accordée à un administrateur indépendant sera réputée acquise immédiatement au moment de l'attribution.

La variation des UAD en cours et de la charge s'y rattachant se présentent comme suit :

	2021	2020
<i>Pour le nombre d'UAD</i>		
Solde d'ouverture	45 268	27 748
Émises	37 681	24 347
Réglées	(2 072)	-
Perdues par renonciation	(3 952)	(6 827)
Solde de fermeture des UAD en cours	76 925	45 268
Charge relative aux UAD pour l'exercice	134 \$	29 \$
Juste valeur des UAD acquises à la clôture de l'exercice	261 \$	127 \$

15 Conversion des monnaies étrangères

Les profits (pertes) de change réalisés à la conversion des soldes et transactions libellés en monnaies étrangères et de la juste valeur des dérivés financiers libellés en monnaies étrangères au cours de l'exercice sont inclus dans le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les autres charges (produits), et s'établissent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Ventes	(856)	109
Coût des ventes	(4 311)	(372)
Autres charges	(1 205)	(2)

16 Coût des ventes

	2021 \$	2020 \$
Variation des stocks de produits finis et des produits en cours de fabrication	(15 041)	(7 292)
Matières premières et consommables utilisées	137 913	170 334
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	58 266	74 150
Dotation aux amortissements	9 616	10 141
Variation de la provision pour stocks, montant net	3 843	3 971
Perte de change	4 311	372
Autres frais généraux de production	22 616	31 815
	221 524	283 491

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a présenté une demande afin de recevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada, dont un montant de 7 024 \$ a été comptabilisé dans le coût des ventes.

17 Frais d'administration

	2021 \$	2020 \$
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	40 148	44 367
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(1 614)	(2 280)
Commissions	3 720	4 029
Frais de transport aux clients	4 039	4 279
Honoraires professionnels et frais connexes	16 344	14 804
Variation de la valeur pour pertes attendues	(455)	953
Dotation aux amortissements	2 869	2 839
Autres	15 040	16 198
	<u>80 091</u>	<u>85 189</u>

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a présenté une demande afin de recevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada, dont un montant de 5 659 \$ a été comptabilisé dans les frais d'administration.

18 Charges liées au personnel

	2021 \$	2020 \$
Salaires	66 622	85 318
Cotisations sociales	26 536	27 520
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(1 614)	(2 280)
Rémunération fondée sur des actions	134	(15)
Coûts liés à la réduction des effectifs	(1 208)	6 760
Autres	4 977	5 175
	<u>95 447</u>	<u>122 478</u>

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a présenté une demande afin de recevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada, dont un montant de 12 684 \$ est inclus dans les charges du personnel.

19 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans le coût des ventes et les frais d'administration, et s'établissent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Frais de recherche et de développement	5 661	8 263
Moins les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement	<u>(1 614)</u>	<u>(2 280)</u>
	<u>4 047</u>	<u>5 983</u>

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a présenté une demande afin de recevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada, dont un montant de 1 757 \$ a été inscrit dans les frais de recherche et de développement. Les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement ont été comptabilisés après déduction de cette aide publique.

20 Frais (produits) de restructuration et de transformation

	2021 \$	2020 \$
Frais de restructuration et de transformation	5 622	9 566
Profit sur la sortie de l'usine de Montréal	(9 552)	-
	<u>(3 930)</u>	<u>9 566</u>

Les frais de restructuration et de transformation se composent essentiellement des frais payés à des employés affectés à un projet ainsi que des frais liés au démontage et au transport du matériel et de l'outillage conformément au plan d'optimisation de l'empreinte de fabrication. Les frais de restructuration et de transformation de l'exercice précédent comprenaient également une charge au titre de la provision pour indemnité de départ (note 12) de 6 241 \$.

Le 2 novembre 2020, la Société a vendu l'une de ses usines de Montréal. Cette vente faisait partie intégrante du plan d'optimisation de l'empreinte de fabrication nord-américaine établi dans le cadre du programme de restructuration et de transformation de la Société. La production de la Société a été réorganisée graduellement, passant de quatre usines nord-américaines à trois usines plus spécialisées. La production de certains robinets non destinés aux projets produits en Amérique du Nord et des robinets destinés aux projets moins complexes a été transférée en Inde. Le produit net de la vente de l'immeuble et du terrain se chiffre à 12 389 \$, tandis que la valeur comptable nette des actifs était de 2 837 \$, ce qui a donné lieu à un profit de 9 552 \$.

21 Impôt sur le résultat

	2021 \$	2020 \$
Impôt exigible :		
Impôt exigible sur le résultat de l'exercice	5 476	7 822
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-	2 485
	<u>5 476</u>	<u>10 307</u>
Impôt différé :		
Naissance et renversement des écarts temporaires	(5 776)	(1 923)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(522)	159
	<u>(6 298)</u>	<u>(1 764)</u>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	<u>(822)</u>	<u>8 543</u>

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait été obtenu par application des taux d'impôt prévus par la loi aux résultats des entités consolidées, comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,50 % (26,60 % en 2020)	364	(2 143)
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi		
dans les territoires étrangers	469	1 469
Profit de change imposable	(274)	378
Décomptabilisation des pertes fiscales non utilisées	-	8 256
Tranche non imposable du gain en capital imposable	(798)	-
Pertes non assujetties à l'impôt (pertes utilisées auparavant non assujetties à l'impôt)	478	(1 227)
Revenu mondial à faible taux d'imposition tiré de biens incorporels (<i>Global Intangible Low-Taxed Income ou GILTI</i>)	(211)	(2 636)
Ajustements au titre des exercices antérieurs et cotisations	(522)	(536)
Avantage attribuable à une structure de financement	(300)	(253)
Autres	(28)	(37)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(822)	8 543

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2021 \$	2020 \$
Actifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	24 816	18 447
À réaliser dans les 12 mois à venir	8 324	8 255
Passifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	(2 248)	(1 300)
À réaliser dans les 12 mois à venir	(297)	(1 569)
Actif d'impôt différé, montant net	30 595	23 833

Le tableau qui suit présente les variations du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2021 \$	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	23 833	22 209
Recouvrement d'impôt en résultat net consolidé	6 298	1 764
Change	464	(140)
Solde à la clôture de l'exercice	30 595	23 833

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit présente les principales composantes du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2021 \$	2020 \$
Immobilisations corporelles	(3 246)	(2 980)
Immobilisations incorporelles	(1 196)	(1 764)
Provisions et réserves non déductibles	12 785	13 705
Crédits d'impôt à l'investissement	(1 571)	(1 432)
Stocks	3 715	3 574
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	17 127	10 462
Autres	2 981	2 268
	<u>30 595</u>	<u>23 833</u>

Des actifs d'impôt différé de 10 115 \$ (10 312 \$ en 2020) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes autres qu'en capital totalisant 40 735 \$ (40 611 \$ en 2020) qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire les bénéfices imposables des exercices futurs. Ces pertes expirent entre 2031 et une date indéterminée. Pour le reste des pertes autres qu'en capital, la Société a conclu que les actifs d'impôt différé connexes seront recouvrables avant leurs dates d'échéance au moyen des bénéfices imposables futurs estimatifs fondés sur les plans d'affaires et les budgets de la Société. Ces pertes expirent à compter de 2038 jusqu'à une date indéterminée.

Des actifs d'impôt différé de 383 \$ (368 \$ en 2020) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes en capital totalisant 2 892 \$ (2 745 \$ en 2020) qui peuvent être reportées prospectivement pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital imposables futurs.

Des passifs d'impôt différé de 5 025 \$ (5 391 \$ en 2020) n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt à la source et d'autres impôts qui auraient été payables sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales. Ces montants ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible. Au 28 février 2021, les bénéfices non rapatriés totalisaient 266 857 \$ (266 930 \$ en 2020).

22 Résultat par action

a) De base et dilué

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de l'exercice.

	2021	2020
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	2 867 \$	(16 390) \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	<u>21 585 635</u>	<u>21 614 875</u>
Résultat de base par action	<u>0,13 \$</u>	<u>(0,76) \$</u>

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de manière à refléter l'hypothèse de la conversion des titres potentiellement dilutifs en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple. La Société avait une catégorie de titres dilutifs convertibles en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple, à savoir des options sur actions. Les options en cours restantes ont expiré au cours de l'exercice clos le 28 février 2021. Au 29 février 2020, 30 000 options sur actions avaient un effet antidilutif.

23 Engagements et éventualités

- a) Dans le cours normal des activités, la Société consent des garanties d'exécution relativement à ses produits et à la livraison dans les délais convenus, de même que des garanties de paiement anticipé et des cautionnements de soumission. Au 28 février 2021, la valeur maximale totale de ces garanties, advenant qu'elles soient exercées, s'élevait à 64 737 \$ (55 992 \$ en 2020). Ces garanties expirent comme suit :

	\$
28 février 2022	22 634
28 février 2023	13 031
29 février 2024	14 462
28 février 2025	4 179
28 février 2026	1 769
Exercices suivants	<u>8 662</u>
	<u>64 737</u>

- b) La Société a des engagements d'achat auprès de fournisseurs étrangers échéant à l'intérieur de un an et totalisant 3 590 \$ (3 550 \$ en 2020), engagements qui sont couverts par des lettres de crédit.
- c) Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur s'établissent comme suit :

	\$
28 février 2022	316
28 février 2023	177
29 février 2024	75
28 février 2025	<u>22</u>
	<u>590</u>

- d) Deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites relativement à la présence d'amiante dans des produits vendus antérieurement. La direction croit qu'elle a une solide défense, et les filiales ont été acquittées par le passé dans un certain nombre de cas semblables.

Pour l'exercice clos le 28 février 2021, les frais juridiques et frais connexes relatifs à ces questions se sont élevés à 11 011 \$ (9 621 \$ en 2020). Ces frais sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- e) Des poursuites et des actions ou des réclamations survenant dans le cours normal des activités sont en instance ou guettent la Société. Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de Californie au sujet de robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »).

Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 \$ étaient réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La réclamation était pour la responsabilité stricte présumée du fait du produit et pour la négligence présumée. Pour l'exercice clos le 29 février 2020, la Société avait comptabilisé un règlement définitif net de 850 \$ à l'égard de cette réclamation.

24 Transactions entre parties liées

Les transactions et les soldes avec les parties liées surviennent dans le cours normal des activités. Les transactions et les soldes avec les parties liées qui ne sont pas présentés séparément dans les présents états financiers consolidés s'établissent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Société affiliée détenue par des parties liées à l'actionnaire détenant le contrôle		
Achats – constituants de matières	508	708
Dettes d'exploitation et charges à payer		
Sociétés affiliées	81	91
Rémunération de membres clés de la direction ¹		
Salaires et autres avantages à court terme	3 865	4 532
Rémunération fondée sur des actions – Options	-	(9)
Rémunération fondée sur des actions – UAR et UAD	134	(42)

¹ Les membres clés de la direction comprennent les administrateurs (internes ou externes) et certains cadres supérieurs.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

25 Informations sectorielles

La Société présente ses résultats sous un seul secteur d'exploitation. Le tableau qui suit présente la répartition géographique de son chiffre d'affaires et de ses actifs :

Au 28 février 2021							
	Canada	États-Unis	France	Italie	Autres	Ajustement de consoli- dation	Chiffres consolidés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	15 264	81 902	41 285	1 470	13 137	-	153 058
Exportation	33 900	-	43 997	54 219	16 889	-	149 005
Intragroupe (exportation)	24 142	10 381	99	8	57 245	(91 875)	-
Total	73 306	92 283	85 381	55 697	87 271	(91 875)	302 063
Immobilisations corporelles	30 873	5 586	19 651	6 522	33 695	-	96 327
Immobilisations incorporelles et goodwill	3 053	-	9 775	4 463	28	-	17 319
Autres actifs identifiables	192 350	75 764	176 611	59 574	134 968	(172 080)	467 187
Total des actifs identifiables	226 276	81 350	206 037	70 559	168 691	(172 080)	580 833
Au 29 février 2020							
	Canada	États-Unis	France	Italie	Autres	Ajustement de consoli- dation	Chiffres consolidés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	32 454	106 210	46 823	846	21 985	-	208 318
Exportation	36 998	-	42 637	67 427	16 245	-	163 307
Intragroupe (exportation)	40 046	14 208	349	337	60 068	(115 008)	-
Total	109 498	120 418	89 809	68 610	98 298	(115 008)	371 625
Immobilisations corporelles	31 931	7 466	19 035	6 309	33 438	-	98 179
Immobilisations incorporelles et goodwill	2 981	-	8 834	5 291	42	-	17 148
Autres actifs identifiables	169 065	70 534	153 828	59 457	123 802	(153 517)	423 169
Total des actifs identifiables	203 977	78 000	181 697	71 057	157 282	(153 517)	538 496

26 Gestion du risque financier

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société.

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risques de marché			
	Change	Taux d'intérêt	Crédit	Liquidité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	X	X	X	
Placements à court terme	X	X	X	
Créances d'exploitation	X		X	
Actifs dérivés	X		X	
Dette bancaire	X	X		X
Emprunts bancaires à court terme	X	X		X
Dettes d'exploitation et charges à payer	X			X
Acomptes de clients	X			X
Passifs dérivés	X			X
Dette à long terme	X	X		X

Risque de marché**Risque de change**

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Au 28 février 2021 et au 29 février 2020, les montants en cours aux termes des contrats dérivés s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Juste valeur (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers)	
	28 février 2021	29 février 2020	28 février 2021 \$	29 février 2020 \$	28 février 2021	29 février 2020
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,30	1,33-1,34	(135)	(923)	22 000 \$ US	68 000 \$ US
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,22	1,31-1,33	48	357	22 000 \$ US	68 000 \$ US
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	-	1,10-1,11	-	(3)	-	1 205 \$ US
Vendre des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,22-1,24	1,11-1,14	(168)	(174)	18 363 €	16 790 €
Acheter des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,16-1,20	1,10-1,11	148	198	18 363 €	16 790 €
Vendre des dollars américains contre des wons coréens – de 0 à 12 mois	-	1 139-1 171	-	(70)	-	1 647 \$ US

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020 :

	Résultat net	
	2021	2020
	\$	\$
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	(1 429)	(1 463)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	593	411

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré et, au 28 février 2021, cinq clients (quatre clients en 2020) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 15,6 % (15,0 % en 2020), alors que les dix principaux clients de la Société représentaient 63,5 % (61,2 % en 2020) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 13,7 % (13,4 % en 2020) du chiffre d'affaires de la Société.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Pour certaines créances clients, la Société peut obtenir des sûretés sous la forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en situation de défaut aux termes de l'entente.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie applicable aux créances clients a été établie comme suit :

Au 28 février 2021					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,287 %	0,606 %	0,682 %	4,203 %	
Valeur comptable brute	76 407	19 630	9 672	17 653	123 362
Correction de valeur pour pertes	219	119	66	742	1 146

Au 29 février 2020					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	1,041 %	1,173 %	1,289 %	3,820 %	
Valeur comptable brute	83 711	16 619	7 445	21 989	129 764
Correction de valeur pour pertes	871	195	96	840	2 002

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées :

	Au 28 février 2021					
	Valeur comptable	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	58 091	10 436	32 620	8 319	10 212	61 587
Obligations locatives à long terme	14 227	1 852	2 554	1 535	13 327	19 268
Dettes d'exploitation et charges à payer	90 840	90 840	-	-	-	90 840
Acomptes de clients	62 083	62 083	-	-	-	62 083
Dettes bancaires et emprunts bancaires						
à court terme	11 735	11 735	-	-	-	11 735
Passifs dérivés	303	303	-	-	-	303

	Au 29 février 2020					
	Valeur comptable	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	19 297	8 311	5 420	3 349	2 217	19 297
Obligations locatives à long terme	15 343	1 970	3 074	2 187	13 205	20 436
Dettes d'exploitation et charges à payer	74 271	74 271	-	-	-	74 271
Acomptes de clients	47 208	47 208	-	-	-	47 208
Dettes bancaires et emprunts bancaires						
à court terme	45 696	45 696	-	-	-	45 696
Passifs dérivés	1 169	1 169	-	-	-	1 169

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur les marchés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés aux états consolidés de la situation financière s'établit comme suit :

Au 28 février 2021				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Actifs				
Actifs dérivés	196	-	196	-
Passifs				
Passifs dérivés	303	-	303	-

Au 29 février 2020				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Actifs				
Actifs dérivés	555	-	555	-
Passifs				
Passifs dérivés	1 169	-	1 169	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

27 Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la Société est conçue de manière à maintenir de solides liquidités afin de permettre à la Société de réaliser son plan de croissance interne, d'effectuer des acquisitions sélectives et d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leurs placements tout en adoptant une approche prudente en matière de levier financier.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes, modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.

La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	Au 28 février 2021 \$	Au 29 février 2020 \$
Dettes bancaires	11 735	44 317
Emprunts bancaires à court terme	-	1 379
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 578	1 621
Partie à court terme de la dette à long terme	9 902	8 311
Obligations locatives à long terme	12 649	13 722
Dettes à long terme	48 189	10 986
Total des emprunts	84 053	80 336
Capitaux propres	300 221	284 861
Ratio total des emprunts/capitaux propres	28,0 %	28,2 %

L'objectif de la Société consiste à gérer de façon prudente le ratio total des emprunts/capitaux propres et à maintenir une capacité de financement pour des occasions d'affaires potentielles.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

La Société respecte tous ses engagements au titre de sa dette, et elle n'est pas soumise à des exigences concernant son capital qui seraient imposées par une autorité de réglementation.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 29 février 2020

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

28 Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	2021 \$	2020 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	10 148	10 803
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 337	2 177
Amortissement des coûts de financement	177	-
Impôt différé	(6 298)	(1 764)
Charge (produit) au titre de la rémunération fondée sur des actions	-	(9)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(9 248)	(117)
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	(507)	720
Variation nette des autres passifs	(689)	315
	(4 080)	12 125

29 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2021 \$	2020 \$
Créances d'exploitation	8 441	(1 251)
Stocks	(26 130)	(7 360)
Impôts sur le résultat recouvrables	(922)	8 022
Acomptes et charges payées d'avance	(3 031)	(711)
Dettes d'exploitation et charges à payer	13 638	581
Impôt sur le résultat à payer	(108)	848
Acomptes de clients	11 009	8 345
Provisions	(10 109)	5 645
	(7 212)	14 119

30 Rapprochement de la dette liée aux activités de financement

	Emprunts bancaires à court terme	Obligations locatives à long terme	Dette à long terme	Total
Dette au 1^{er} mars 2019	2 172	15 143	21 851	39 166
Flux de trésorerie	(793)	(1 575)	(1 774)	(4 142)
Écarts de change	-	(468)	(780)	(1 248)
Autres variations hors trésorerie	-	2 243	-	2 243
Dette au 29 février 2020	1 379	15 343	19 297	36 019
Flux de trésorerie	(1 379)	(1 711)	36 684	33 594
Écarts de change	-	1 206	2 529	3 735
Autres variations hors trésorerie	-	(611)	(419)	(1 030)
Dette au 28 février 2021		14 227	58 091	72 318

Administrateurs et dirigeants

Administrateurs

J. Mannebach	Président du Conseil
D. Granovsky	Administrateur
J. Latendresse	Administrateur
Y. Leduc	Administrateur
W. Sheffield	Administrateur
I. Velan	Administrateur
R. Velan	Administrateur
T. Velan	Administrateur

Dirigeants

Y. Leduc	Chef de la direction
B. Carbonaro	Président et vice-président exécutif par intérim, directeur général, projet
J. Ball	Directeur financier intérimaire et Vice-président exécutif, finances mondiales
S. Poirier	Vice-président exécutif, chaîne d'approvisionnement mondiale et opérations industrielles
S. Bruckert	Vice-président exécutive, Ressources humaines, chef du contentieux et secrétaire corporative
D. Tran	Vice-président exécutif et directeur général, applications difficiles
R. Velan	Vice-président exécutif, directeur général, MRO & après-vente
V. Apostolescu	Vice-président, Assurance de la qualité
J. Calabrese	Vice-président, Ventes techniques, robinetterie multi-tour
R. Chouinard	Vice-président, Chaîne d'approvisionnement mondiale
J. Del Buey	Vice-président, Applications difficiles
P. Dion	Vice-président sénior, Ventes, industries de procédés
Y. Lauzé	Vice-président, Ingénierie
G. Perez	Vice-président, Technologie des produits et initiatives stratégiques
P. Sabbagh	Vice-président, Gestion de projets
D. Velan	Vice-président, Marketing
S. Velan	Vice-président, Bureau de transformation et technologies de l'information

Renseignements à l'intention des actionnaires

Siège social

7007, chemin de la Côte-de-Liesse,
Montréal (Québec) Canada H4T 1G2

Site web

www.velan.com

Relations avec les investisseurs

John D. Ball
Directeur financier intérimaire et Vice-président exécutif, finances mondiales
7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2
Tél. : +1 438-817-7708
Téléc. : +1 514-748-8635

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société de fiducie AST

Actions en circulation au 28 février 2021

6 019 068 actions à droit de vote subalterne
15 566 567 actions à droit de vote multiple

Inscription boursière

Symbole : VLN

Cours extrêmes

Haut : 9,20 \$ CA
Bas : 3,51 \$ CA

À la clôture le 28 février 2021: 7,80 \$ CA

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 14 juillet 2021 à 15 h dans un format virtuel uniquement, via une webdiffusion en direct en ligne.

Velan autour du monde

Siège social



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Un vaste réseau global

- 12 usines
- 3 usines en Amérique du Nord
- 4 usines en Europe
- 5 usines en Asie
- 2 centres de distribution et développements
- Plus de 100 distributeurs autour du monde
- Plus de 60 ateliers d'entretien autour du monde

Production - Canada



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.



Granby, QC, Canada
Velan Inc.

Production - États-Unis



Williston, VT, États-Unis
Velan Valve Corp.

Production - Europe



Lyon, France
Velan S.A.S.



Mennecy, France
Segault S.A.S.



Lisbonne, Portugal
Velan Valvulas Industriais, Lda.



Lucca, Italie
Velan ABV S.r.l

Production - Asie



Usine 1: Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.



Usine 2: Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.



Taichung, Taiwan
Velan-Valvac



Suzhou, Chine
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.

Centre de distribution



Willich, Allemagne
Velan GmbH



Houston, TX, États-Unis
VelTEX



Coimbatore, Inde
Velan Valves India Private Ltd.

Un leader mondial dans la conception et la fabrication de robinetterie industrielle pour les secteurs suivants :

- Centrales thermiques, nucléaires et de cogénération
- Pétrole et gaz
- Raffinage et pétrochimie
- Produits chimiques
- Pâtes et papiers
- Applications sous-marines
- Installations cryogéniques et de GNL
- Construction navale
- Mines

For an English copy of this Annual Report, please contact:

Velan Inc.
7007 Cote de Liesse,
Montreal, QC H4T 1G2
Canada

Tel: +1 514-748-7743
Fax: +1 514-748-8635